

Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et
développement des régions »

Les conditions de
vie des femmes
en Gaspésie–
Îles-de-la-Madeleine :
mise à jour 2004

Juin 2004

*Conseil du statut
de la femme*

Québec 

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine* édité en mars 2000.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

**Coordination à la Direction
des bureaux régionaux**

Claire Minguy

Recherche et rédaction

Sylvie Garnier

Collaboration

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

Soutien technique et révision

Guyline Grenier

Clémence Lemieux

Francine Maltais

Éditeur

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-42893-5

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE PREMIER – DÉMOGRAPHIE.....	11
1.1 Évolution de la population.....	11
1.2 Population immigrée.....	12
1.3 Population anglophone.....	13
1.4 Population autochtone.....	13
1.5 Population vivant avec une incapacité.....	14
1.6 Structure des familles.....	15
CHAPITRE II – ÉCONOMIE ET EMPLOI.....	17
CHAPITRE III – PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL.....	21
3.1 Pour mieux comprendre.....	21
3.2 Régime de travail.....	20
3.3 Répartition professionnelle.....	23
3.4 Travail autonome.....	24
CHAPITRE IV – SCOLARITÉ.....	25
4.1 Évolution de la scolarité.....	25
4.2 Scolarité et situation à l'emploi.....	25
CHAPITRE V – REVENU.....	27
5.1 Revenu moyen d'emploi.....	27
5.2 Revenu moyen total.....	27

CHAPITRE VI – INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE	29
6.1 Espérance de vie et état de santé	29
6.2 La santé mentale	30
6.3 Violence.....	31
CHAPITRE VII – PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR.....	35
CHAPITRE VIII – BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL	37
Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour permettre l'analyse différenciée selon le sexe nécessaire à l'adaptation des politiques et programmes.....	37
Cible d'intervention 2 : S'assurer que les femmes bénéficient des conditions nécessaires pour s'intégrer au marché du travail et contribuer à la diversification de l'économie régionale	37
Cible d'intervention 3 : S'assurer que les besoins des femmes âgées soient bien saisis et que les moyens pour y répondre soient mis en œuvre.....	41
Cible d'intervention 4 : Fournir aux femmes des conditions de maternité sécuritaires et équitables par rapport aux autres Québécoises	43
Cible d'intervention 5 : Fournir aux femmes les moyens d'améliorer ou de maintenir leur santé mentale et prendre tous les moyens pour mettre fin à la violence faite aux femmes.....	45
CONCLUSION	49
ANNEXE I	51
BIBLIOGRAPHIE	81

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2001
- Tableau A – Population anglophone, par sexe et par MRC, région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2001
- Tableau B – Répartition de la population féminine anglophone selon l'âge, MRC Avignon, Bonaventure, Le Rocher-Percé et La Côte-de-Gaspé, 2001
- Tableau C – Répartition des femmes anglophones de 15 ans et plus selon leur revenu moyen total, par tranche de revenu, MRC Avignon, Bonaventure, Le Rocher-Percé et La Côte-de-Gaspé, 2001
- Tableau D – Population indienne inscrite selon le sexe, le type de résidence et le groupe, région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2002
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001
- Tableau E – Proportion des emplois selon leur durée, par sexe, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Gaspésie les-de-la-Madeleine, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2001

- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001 et 1996
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 12 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001
- Tableau 13 – Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001
- Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001
- Tableau F – Proportion des prestataires de la sécurité du revenu, par groupe d'âge, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 1999 et 2003
- Tableau G – Caractéristiques des prestataires de la sécurité du revenu, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 1999 et 2003
- Tableau H – Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique selon le sexe ou l'âge, population de 15 ans et plus, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine 1987, 1992-1993 et 1998, Québec 1998
- Tableau I – Victimes de violence conjugale selon le sexe et la région, Québec 2001
- Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 1999-2003

LISTE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

BDSO	Banque de données des statistiques officielles
CALACS	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CASA	Comité d'action sociale anglophone
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CPE	Centre de la petite enfance
CRCO	Conseil régional de concertation et de développement
CSF	Conseil du statut de la femme
DSP	Direction de la santé publique
FIERE	Fonds d'investissement entrepreneuriat régional pour elles
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MTS	Maladie transmise sexuellement
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
RRSSS	Régie régionale de santé et de services sociaux

INTRODUCTION

En mars 2000, le Conseil du statut de la femme (CSF) publiait un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. Comme, depuis la publication de l'avis régional, avaient aussi été rendues publiques les données de l'*Enquête Santé Québec 1997-1998* et celles du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication. Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

- En 2001, la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, constituée de 49 220 femmes et de 47 710 hommes, représentait 1,3 % de la population totale du Québec, se classant au 16^e rang des 17 régions du Québec. La population est répartie en 43 municipalités et 3 communautés amérindiennes. La région compte six municipalités régionales de comté (MRC), à savoir, La Haute-Gaspésie (Denis-Riverin), La Côte-de-Gaspé, Bonaventure, Le Rocher-Percé (Pabok), Avignon et Les Îles-de-la-Madeleine.
- Entre 1996 et 2001, la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a décliné de 7,8 %, alors que, pendant la période précédente (1991-1996), elle avait subi une plus petite diminution, de 0,8 %. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine a donc cumulé une baisse démographique de 8,5 % de 1991 à 2001, tandis qu’au Québec la population croissait de 5 %.
- La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est une région dont la population est plus âgée que celle de l’ensemble du Québec : 15,7 % de la population y est âgée de 65 ans et plus, comparativement à 13,3 % au Québec.
- À l’inverse, la part des moins de 15 ans est inférieure à ce qui est observé au Québec (16,4 % c. 17,8 %).
- C’est cependant dans les groupes d’âge de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans, les générations les plus susceptibles de s’enraciner dans la région et d’y faire des enfants, que les différences sont les plus substantielles par rapport aux moyennes québécoises (respectivement 4,9 % c. 6,7 %, 4,5 % c. 6,1 % et 5,7 % c. 6,6 %).
- Par surcroît, de 1991 à 2001 la proportion de 25 à 34 ans a régressé davantage en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qu’au Québec (- 6,4 points de pourcentage c. - 5,3 points).
- La sous-représentation des 20-34 ans en 2001 pourrait s’expliquer par l’exode des jeunes pour poursuivre leurs études ou occuper leur premier emploi. Cependant, selon le démographe Dominique André de l’Institut de la statistique du Québec (ISQ), en 2003 les 25-29 ans ont eu tendance à revenir dans la région : « le fait marquant, c’est que chez les 25-29 ans, il y a un solde migratoire régional positif pour la première fois. »¹ Si, en 1998, le déficit migratoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine était de 2000 personnes, en 2002-2003, ce déficit n’était plus que de 450 personnes. Il s’agirait d’une tendance encourageante selon le démographe. Aussi, il importe de souligner les efforts de la Commission sectorielle jeunesse (Forum

¹ Société Radio-Canada. Bulletin d’information, 7 janvier 2004.

jeunesse) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour favoriser et faciliter l'établissement des jeunes dans la région.

- De 1991 à 2001, la proportion de 0 à 14 ans a diminué de 4,2 points, tandis que la proportion de 65 ans et plus a gagné 3,7 points, des changements plus importants que ceux survenus dans l'ensemble du Québec (respectivement une baisse de 2,2 points et une hausse de 2,1 points).
- Toutes les MRC de la région comptent une plus forte proportion de 65 ans et plus que la moyenne québécoise, le plus fort pourcentage se remarquant dans La Haute-Gaspésie (17 %). Par ailleurs, Avignon se distingue en étant la seule MRC de la région dont la proportion de 0-14 ans est plus élevée que celle de l'ensemble du Québec (18,8 % c. 17,8 %). Enfin, les proportions de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans sont inférieures aux valeurs québécoises dans toutes les MRC à une exception près : le groupe des 30-34 ans aux Îles-de-la-Madeleine.
- Les taux de féminité se présentent différemment dans la région et au Québec. Ainsi remarque-t-on que les femmes sont surreprésentées, par rapport au Québec, dans les groupes des 25-29 ans et des 30-34 ans. Par contre, elles sont sous-représentées chez les 15-19 ans, les 20-24 ans et tous les groupes d'âge au-delà de 45 ans.

(Voir tableaux 1, 2 et 3 en annexe)

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

- La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région comptant la plus faible proportion de personnes immigrées au Québec : au nombre de 475, elles ne représentaient, en 2001, que 0,5 % de la population régionale (c. 9,8 % au Québec).
- Entre 1991 et 2001, la population immigrante de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a augmenté de 17,3 %, tandis qu'au Québec elle augmentait de 19,6 %.
- Le taux de féminité des personnes immigrées de la région est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (55,8 % c. 50,7 %).
- De 1991 à 2001, le taux de féminité de cette population a gagné 7,7 points de pourcentage, pendant qu'au Québec, il n'augmentait que de 1,1 point.
- Rappelons que la population immigrée de la région représente 0,07 % de la population immigrée du Québec. Étant donné la faible taille de l'échantillonnage, il faut interpréter ces résultats avec prudence.

(Voir tableau 4 en annexe)

1.3 POPULATION ANGLOPHONE

- La population anglophone de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine compte 8 820 personnes dont 4 410 femmes, soit un taux de féminité de 50 %. Les anglophones représentent 9 % de la population totale de la région.
- Ayant pu compter sur des tableaux commandés à Statistique Canada par un organisme anglophone de la Gaspésie², nous pourrions étudier quelques aspects concernant les femmes anglophones de quatre MRC de la Gaspésie. La MRC La Haute-Gaspésie ne comptant que 20 femmes anglophones n'a pu être considérée aux fins statistiques. Un si petit nombre ne pouvait garantir l'anonymat des répondantes. Quant aux Îles-de-la-Madeleine, ce territoire n'est pas desservi par le Comité d'action sociale anglophone.
- Les femmes anglophones de 65 ans et plus représentent 20,4 % de la population féminine anglophone, alors que cette proportion est de 17,4 % dans la région et de 13,3 % au Québec.
- Le revenu moyen total des femmes anglophones s'établit à 14 928 \$, comparé à 17 010 \$ pour les femmes de la région et à 21 286 \$ pour l'ensemble des Québécoises. La surreprésentation des femmes âgées parmi les anglophones combinée au fait que les prestations de la Sécurité de la vieillesse constituent, pour une grande partie des femmes de 65 ans et plus, leur seule source de revenu influencent sans doute à la baisse le revenu moyen total des femmes anglophones de la région.
- Le Comité d'action sociale anglophone (CASA), par le biais d'un projet de Condition féminine Canada, a tenu en 2003 un *Women's Symposium*, réunissant les femmes anglophones de la Gaspésie. Un deuxième projet permettra à CASA, en 2004, d'augmenter ses connaissances des besoins spécifiques en santé et services sociaux des femmes ne parlant qu'anglais.

(Voir tableaux A, B et C en annexe)

1.4 POPULATION AUTOCHTONE

- On dénombre 2 487 femmes amérindiennes en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Les femmes autochtones comptent désormais pour 5 % de la population féminine régionale comparé à 4,3 % en 1998. La diminution de la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine explique sûrement en partie ce changement de proportion.
- Pour sa part au Québec, la proportion des femmes autochtones représente 0,9 % de la population féminine. La proportion des femmes autochtones en Gaspésie serait 5,5 fois plus élevée que dans l'ensemble du Québec.

² Statistique Canada. *Recensement 2001, Population of English-speaking females – Avignon to La Côte-de-Gaspé*, CASA.

- Les femmes composent 52 % de la population autochtone régionale. Entre 1998 et 2002, le nombre de femmes vivant dans une réserve a diminué, passant de 55 % à 48 %. De même, la part des hommes vivant sur une réserve a reculé de 61 % à 52 %. Cependant, les femmes y vivent toujours de façon moins importante que les hommes (48 % c. 52 %).

(Voir tableau D en annexe)

1.5 POPULATION VIVANT AVEC UNE INCAPACITÉ³

- Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) qui publiait, en décembre 2003, le *Portrait statistique de la population avec incapacité – Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, 13 % de la population de 15 ans et plus vivant en ménage privé dans la région présente une incapacité (c. 17 % au Québec). Le taux d'incapacité est de 10 % chez les 15 à 64 ans (c. 13 % au Québec) et de 30 % chez les 65 ans et plus (c. 42 % au Québec). On observe que le taux d'incapacité des aîné-e-s de la région est inférieur à celui des aîné-e-s de l'ensemble du Québec (30 % c. 42 %).
- Par ailleurs, le taux d'incapacité observé dans la région chez les femmes est similaire à celui noté chez les hommes (12,4 % c. à 12,8 %) alors que, dans l'ensemble du Québec, le taux d'incapacité des femmes est supérieur à celui des hommes (18,4 % c. 14,8 %).
- Tout comme au Québec, les incapacités les plus fréquentes sont celles liées à la mobilité (7 %), à l'agilité (3,6 %) et aux activités intellectuelles ou à la santé mentale (3,1 %).
- Les Gaspésiennes et Madelinienues avec incapacité se distinguent de leurs homologues masculins avec incapacité quant aux proportions de celles vivant une situation de dépendance (65 % c. 41 %) ou présentant un indice de détresse psychologique élevé (37 % c. 19 %).
- Les Gaspésiennes et Madelinienues vivant avec une incapacité sont également affectées par la pauvreté, dont elles souffrent à 51 %, alors qu'elle touche 37 % de leurs vis-à-vis masculins et 32 % des Québécoises ayant un handicap. En région, ce sont 24 % des personnes sans incapacité qui vivent dans un ménage considéré comme pauvre ou très pauvre.
- Considérant l'importance de la présence d'un réseau social et familial sur la santé, l'OPHQ a mesuré la proportion des personnes avec incapacité vivant seules, mariées ou en union de fait. On apprend que la proportion de personnes avec incapacité vivant seules en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est plus faible que dans l'ensemble du Québec (15 % c. 24 %). Toutefois, elles sont plus nombreuses à vivre seules que les personnes sans incapacité (15 % c. 6 %). A noter qu'en comparaison des hommes

³ Office des personnes handicapées du Québec. *Portrait statistique régional de la population avec incapacité, Évaluation de l'intégration sociale des personnes handicapées – Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, 2003.

avec incapacité, les femmes de la région sont moins nombreuses à être mariées ou à vivre en union de fait (54 % c. 61 %), mais plus nombreuses à être veuves, séparées ou divorcées (35 % c. 15 %).

1.6 STRUCTURE DES FAMILLES

- En 2001, la région comptait 18 210 familles avec au moins un enfant, marquant ainsi une diminution par rapport à 1996 considérablement plus importante qu'au Québec (- 12,1 % c. - 1,4 %). La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région du Québec qui a subi la plus grande baisse du nombre de familles. Cette situation est sans doute liée au vieillissement de la population et à la sous-représentation des 20-34 ans parmi la population régionale.
- La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a une proportion de familles monoparentales à peu près équivalente à celle du Québec (26,7 % c. 26,5 %).
- Cependant, entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales a augmenté davantage dans la région que dans l'ensemble du Québec (4,8 points de pourcentage c. 2,5 points).
- La région a une proportion de familles monoparentales avec chef féminin supérieure à celle de l'ensemble du Québec (81,3 % c. 79,7 %).
- Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales avec chef féminin, a diminué un peu moins rapidement dans la région qu'au Québec (- 0,6 point c. - 1,9 point).
- Les familles comptant un enfant seulement sont surreprésentées comparativement à l'ensemble du Québec (53,5 % c. 46,6 %), alors qu'à l'inverse, les familles de trois enfants ou plus sont sous-représentées (10,9 % c. 15 % au Québec).

(Voir tableau 5 en annexe)

CHAPITRE II

ÉCONOMIE ET EMPLOI

- Depuis la parution, en mars 2000, de *l'Avis régional sur les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, l'économie de la région a poursuivi sa transformation. Le secteur primaire s'affaiblit au profit du secteur tertiaire.
- Malgré la fermeture définitive de la Fonderie Gaspé à Murdochville, le maintien du moratoire de la pêche à la morue et le projet de construction de la cimenterie qui n'a jamais vu le jour, nous avons assisté à une augmentation du nombre d'emplois dans la région. La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ont connu en 2002 et 2003 de bonnes saisons touristiques. Aussi depuis trois ans, la région a bénéficié de la création de 530 emplois, dont la grande majorité sont à temps plein et les deux tiers sont syndiqués. Ces emplois sont reliés aux services donnés à distance, et ce, grâce aux technologies de l'information et des communications (centre de communication avec la clientèle de la Sécurité du revenu, ACI Telecentrics, centre Desjardins de gestion des prêts étudiants, centre d'appels de la Société d'assurance-automobile du Québec).
- Comme la population de plus de 15 ans est en décroissance et que le nombre d'emplois augmente, le taux d'emploi augmente forcément. Entre 1992 et 2002, ce taux a augmenté de 6,1 points chez les hommes et de 10,2 points chez les femmes. Cependant, il faut nuancer ces données, car les femmes occupent beaucoup plus d'emplois à temps partiel que les hommes. En 2002, elles occupaient 4 500 des 6 600 emplois à temps partiel, soit 68,2 %⁴.
- Il est utile de préciser que l'économie de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se distingue par le caractère très saisonnier d'un bon nombre de ses emplois. En effet, les industries à la base de l'économie sont celles de la pêche, de la forêt et du tourisme. Il en résulte que les hommes et les femmes occupent des emplois saisonniers en plus grande proportion que ce qui prévaut dans l'ensemble du Québec. Aussi, les femmes de la région occupent des emplois saisonniers légèrement moins que les hommes (49 % c. 51 %), alors que dans l'ensemble du Québec les femmes occupent ces emplois plus que les hommes (36 % c. 31 %). Le tableau suivant fait état de cette situation.

(Voir tableau E en annexe)

- Par ailleurs, d'après le document *Le Marché du travail dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Perspectives professionnelles 2002-2006*, les projections pour l'an 2006 nous révèlent que deux des dix genres de compétences devraient connaître une croissance relativement forte. Il s'agit, d'une part, des professions relevant des arts, de la culture, des sports et des loisirs qui devraient connaître une croissance de

⁴ Emploi-Québec. «Bulletin annuel - Le marché du travail - Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2002».

l'ordre de 26,7 % sur cinq ans et, d'autre part, des professions relevant de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique où un taux de croissance de 14 % est prévu pour la même période. Encore ici, on recommande une certaine prudence dans l'interprétation des résultats car ceux-ci doivent être mis en relation avec d'autres informations⁵.

- De plus, tous les acteurs de la scène socioéconomique se sont entendus, lors du Rendez-vous national des régions de novembre 2002, avec le gouvernement du Québec pour développer trois créneaux d'excellence : le récréotourisme santé/nature, les ressources, sciences et technologies marines et le créneau éolien. Un quatrième créneau, celui des produits forestiers à valeur ajoutée (sapin et peuplier faux tremble) est présentement en évaluation.
- À ce tableau s'ajoute un autre grand projet qui est sur le point de se réaliser. Il s'agit du déploiement d'infrastructures de télécommunication par fibres optiques (réseau collectif haute vitesse) qui reliera toute la région, y compris les Îles-de-la-Madeleine. Ce réseau facilitera l'utilisation des technologies de l'information et des communications en éducation, permettra le développement de la formation en ligne, favorisera la création d'entreprises qui ont recours au télétravail ou au traitement de données à distance.
- A la lumière des secteurs en croissance, on comprendra toute l'importance pour les femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de diversifier leur choix professionnel si elles désirent se tailler une place dans les métiers d'avenir dans la région.
- Devant le peu d'inscriptions des filles de la région dans les métiers traditionnellement masculins offerts en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine en 2003, le Comité régional de promotion et de valorisation de la formation professionnelle et technique, appuyé par la commission sectorielle Éducation du CRCQ et la direction régionale du MEQ, a décidé de faire la promotion des métiers traditionnellement masculins auprès des étudiantes du secondaire et du collégial, des conseillères et conseillers en orientation, ainsi que des responsables de l'information scolaire.
- Pour sa part, Emploi-Québec a adopté une *Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine*. Dans son plan d'action 2003-2004, on nous indique les interventions qui vont retenir son attention :
 - Le développement d'une approche spécifique d'orientation auprès des clientèles féminines;
 - la sensibilisation et la formation du personnel relativement aux opportunités dans les métiers non traditionnels pour la clientèle féminine;

⁵ Emploi-Québec. *Le Marché du travail dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Perspectives professionnelles 2002-2006*, IMT, 2003.

- la production des données sexuées et le développement des outils dans le but de promouvoir les métiers non traditionnels chez les femmes;
 - la diffusion de l'information sur le marché du travail relative aux métiers non traditionnels⁶.
- De même, afin d'améliorer les perspectives sur le marché du travail de la région, Emploi-Québec participe à la diversification économique et à la Stratégie de développement de la main-d'œuvre. « *Les emplois qui seront créés par les nouveaux projets nécessiteront une main-d'œuvre qualifiée et scolarisée. C'est pourquoi Emploi-Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a mis en place une mesure ambitieuse pour rehausser la formation et la qualification de la main-d'œuvre de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.* »⁷ Dans le rapport annuel de gestion 2002-2003, on lit que « *parmi les 1 864 nouveaux participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre, près de 56 % étaient des hommes comparativement à 44 % de femmes* ». ⁸ Selon Emploi-Québec, ceci semble démontrer une surreprésentation des hommes étant donné leur taux d'activité de 52 %, mais s'explique peut-être en raison du fait que les hommes sont généralement moins instruits que les femmes dans la région.

⁶ Emploi-Québec. *Plan d'action régional 2003-2004, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail le 10 février 2003.

⁷ Emploi-Québec. Communiqué du 17 décembre 2003, Gaspé.

⁸ Emploi-Québec, Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. *Rapport annuel de gestion 2002-2003*.

CHAPITRE III

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 POUR MIEUX COMPRENDRE...

LE TAUX D'ACTIVITÉ mesure la proportion de personnes parmi les 15 ans et plus qui travaillent ou qui se cherchent activement du travail.

LE TAUX D'EMPLOI mesure la proportion de personnes parmi les 15 ans et plus qui travaillent.

LE TAUX DE CHÔMAGE mesure la proportion de personnes dans la population active qui se cherchent activement du travail.

Source : Emploi-Québec, Direction régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. *Rapport annuel de gestion*, p. 12.

- La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région du Québec dont les indicateurs du marché du travail sont les moins favorables et ce, tant pour les femmes que pour les hommes. On y trouve les plus faibles taux d'activité et d'emploi, de même que le plus haut taux de chômage.
- Les Gaspésiennes et les Madelinienues ont un taux d'activité de 49 % et un taux d'emploi de 40,2 %, comparativement à 57,7 % et 53,2 % pour les Québécoises, alors que leur taux de chômage atteint 18 %, comparativement à 7,7 % pour les femmes du Québec.
- Comme dans l'ensemble du Québec (7,7 % c. 8,7 %), le taux de chômage des femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est inférieur à celui des hommes (18 % c. 26,3 %), mais l'écart est davantage marqué dans la région.
- Par ailleurs, les taux d'activité et d'emploi des femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont plus faibles que ceux des hommes de la région. L'écart régional atteint 9,5 points de pourcentage pour ce qui est du taux d'activité et 2,9 points pour le taux d'emploi. Ces différences sont nettement moindres qu'au Québec (13,4 points et 11,7 points) en raison du faible taux d'activité et d'emploi des travailleurs de la région.
- C'est la MRC Les Îles-de-la-Madeleine qui affiche les meilleurs taux féminins régionaux d'activité (58,3 %) et d'emploi (47,2 %). Notons cependant que le taux d'emploi demeure inférieur à celui des Québécoises (53,2 %). Pour sa part, la MRC La Côte-de-Gaspé a le taux de chômage féminin le plus bas (14,6 %), qui se situe tout de même nettement au-dessus de la barre québécoise (7,7 %).
- À l'inverse, les MRC La Haute-Gaspésie et Le Rocher-Percé ferment la marche avec des taux d'activité et d'emploi remarquablement faibles et des taux de chômage très

élevés. Selon l'économiste d'Emploi-Québec, dans la MRC Le Rocher-Percé, on peut sans doute l'expliquer en partie par la fermeture de l'usine Gaspésia. Tandis que dans la MRC La Haute-Gaspésie, on est confronté à une économie affaiblie. D'ailleurs cette MRC et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale signaient, en mars 2003, une entente de principe pour la mise en place d'un projet pilote de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- De 1996 à 2001, le taux d'activité des femmes de la région n'a augmenté que de 0,8 point de pourcentage, comparativement à 3,1 points pour les Québécoises, alors que chez les hommes de la région, il reculait de 2,3 points, comparativement à une légère hausse de 0,6 point pour les Québécois.
- Pendant la même période, le taux de chômage des Gaspésiennes et Madelinienues a diminué de 5,3 points, comparativement à 3,1 points pour les Québécoises, tandis que chez les hommes de la région, il régressait de 5,1 points, comparativement à une baisse de 3,6 points pour les Québécois.
- En observant les taux d'emploi de 1996 à 2002, on constate que peu importe la période ou le groupe d'âge considérés, le taux d'emploi des femmes de la région est toujours inférieur à celui des Québécoises.
- Dans la région comme au Québec, ce sont les femmes de 30 à 44 ans qui obtiennent les meilleurs taux d'emploi pour les années observées. Leurs performances demeurent néanmoins en-deçà de celles de leurs homologues masculins, sauf en 2002. C'est par ailleurs la seule strate de femmes de la région dont la progression du taux d'emploi a été constante pendant les années étudiées, alors qu'au Québec, une telle évolution est observée dans tous les groupes d'âge.
- Pour leur part, les femmes de 20 à 29 ans, même si elles détiennent des taux d'emploi inférieurs à ceux des travailleuses de 30 à 44 ans, sont dans une situation plus favorable que les hommes de leur génération trois années sur quatre (sauf en 1996), un phénomène qu'on ne retrouve pas au Québec. À l'inverse, c'est chez les 45 ans et plus que la différence entre les taux d'emploi féminin et masculin est la plus accentuée, probablement en raison des difficultés d'intégration au marché du travail de ces femmes.

(Voir les tableaux 6 et 7 en annexe)

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

- Les femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine occupent deux fois plus souvent que les hommes des emplois à temps partiel (23,8 % c. 11,6 %).
- Cependant, la proportion de la main-d'œuvre féminine de la région qui travaille à temps partiel est inférieure à celle du Québec (27,9 %).

- De 1996 à 2001, la proportion des femmes de la région travaillant à temps partiel a reculé de 3,1 points de pourcentage (c. 2,7 points au Québec).

(Voir tableau 8 en annexe)

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

- Le taux de féminité de la main-d'œuvre en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est à peu de choses près équivalent à celui du Québec (46,5 % c. 46,2 %). De 1996 à 2001, l'augmentation de la part des femmes dans la population active s'est produite un peu plus rapidement dans la région que dans l'ensemble du Québec (1,8 point c. 1,2 point).
- Tout comme les Québécoises, les femmes de la région sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (20,1 %) et dans le secteur de la vente et des services (32,2 %).
- Les taux de féminité dans ces deux secteurs, qui s'établissent respectivement à 80,4 % et 64,2 %, comparativement à 71,8 % et 54,4 % pour l'ensemble du Québec, démontrent qu'il s'agit de domaines très féminisés et que les Gaspésiennes et Madelinienues y sont davantage concentrées que les Québécoises.
- Le taux de féminité le plus élevé s'observe dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration, tandis qu'au Québec le taux le plus élevé est dans le secteur de la santé (77,9 %). À l'inverse, comme au Québec, le taux de féminité le plus bas se retrouve dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie (5,5 %), mais il demeure moins élevé que la moyenne québécoise (7,3 %), confirmant l'importante ségrégation professionnelle en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses de la région a augmenté dans presque toutes les catégories professionnelles, à l'exception de trois catégories où les taux de féminité ont baissé au cours de la période. Il s'agit du *personnel professionnel des soins de santé* (59,5 % à 53,7 %), les *professions du secteur agricole* (34,1 % à 24,4 %) et les *professions du secteur forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches* (7,3 % à 6,8 %). Les catégories professionnelles où la croissance des taux de féminité ont été les plus importantes sont le *personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement* (80,9 % à 89,8 %), le *personnel des services de protection* (13,1 % à 21 %) et le *personnel dans la transformation, fabrication et services d'utilité publique* (29 % à 38,2 %). Signalons qu'une part de l'accroissement du taux de féminité dans les professions est due au fait que la population active féminine a diminué relativement moins que celle des hommes au cours de la période. En effet, la population active féminine est passée de 20 560 à 19 845 (-3,5 %) alors qu'elle a baissé de 25 440 à 22 875 chez les hommes (-10,1 %).

(Voir tableau 9 en annexe)

3.4 TRAVAIL AUTONOME

- En 2001, les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentaient 1,4 % des femmes dans la population active de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, comparativement à 3,1 % pour leurs homologues masculins.
- Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société comptaient pour 5,1 % des femmes dans la population active, comparativement à 7,6 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie.
- Dans l'ensemble du Québec, on remarque une proportion légèrement supérieure de travailleuses autonomes dans les deux catégories (respectivement 2,1 % et 5,2 %).
- De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est demeurée stable tant chez les femmes de la région que chez les Québécoises. Pendant cette période, elle a aussi peu évolué chez les hommes de la région (+ 0,3 point) comme chez les travailleurs québécois (+ 0,2 point).
- Pendant le même intervalle, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société a à peine évolué de 0,2 point, un peu moins que chez les Québécoises (0,4 point). Au même moment, elle diminuait un peu chez les hommes de la région (- 0,7 point), un recul légèrement plus prononcé que chez les Québécois (- 0,3 point).
- La MRC Avignon compte la plus forte proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (1,8 %), alors que La Haute-Gaspésie regroupe la plus forte proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (6,8 %).
- C'est dans Le Rocher-Percé que les proportions de travailleuses autonomes dans les deux catégories sont les moins élevées.
- En octobre 2003, le Fonds Investissement Entrepreneuriat Régional pour Elles (FIERE) a été lancé officiellement dans la région. Cet organisme à but non lucratif a été créé grâce à un capital global qui a été financé par le gouvernement du Québec et Filaction. Cet organisme a pour mandat de favoriser l'entrepreneuriat féminin sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

(Voir tableau 10 en annexe)

CHAPITRE IV

SCOLARITÉ

4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

- Comparativement à l'ensemble des Québécoises, les Gaspésiennes et les Madelinienues accusent un retard en termes de scolarisation. Seulement 6,6 % d'entre elles détiennent un grade universitaire, comparativement à 13,3 % des Québécoises et 24,2 % d'entre elles ont complété moins d'une neuvième année, comparativement à 15,9 % des Québécoises. Par contre, elles sont un peu plus scolarisées que les hommes de la région puisque ce ne sont que 5,5 % d'entre eux qui sont diplômés de l'université, alors que 28,2 % ont fréquenté l'école moins de neuf ans.
- On remarque une relation inverse entre l'âge et le niveau de scolarité, tant pour les femmes que pour les hommes, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comme du Québec.
- Il y a en 2001 une plus grande proportion de femmes du Québec et de la région ayant un grade universitaire qu'en 1996, quoique la situation ait beaucoup moins progressé en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de même qu'une plus faible part ayant fait moins de neuf années d'études.
- Il n'en demeure pas moins que, même dans les générations plus jeunes (20-29 ans et 30-44 ans), la proportion de diplômées universitaires est nettement inférieure dans la région. Par contre, les Gaspésiennes et les Madelinienues de ces strates d'âge sont presque aussi nombreuses proportionnellement que leurs homologues du Québec à avoir fait des études postsecondaires, sans avoir atteint un grade universitaire.

(Voir tableau 11 en annexe)

4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

- Toutes catégories d'âge confondues, le taux d'emploi des femmes et des hommes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine augmente en fonction de la scolarisation, une situation qu'on observe aussi dans l'ensemble du Québec. De même, le taux de chômage est généralement inversement proportionnel à la fréquentation scolaire.
- C'est parmi les personnes ayant un grade universitaire que l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin est le moins prononcé et ce, tant en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qu'au Québec.
- À l'inverse, la différence est plus marquée parmi les individus de la région qui ont fait entre 9 et 13 années d'études, alors que dans l'ensemble du Québec, c'est parmi le groupe qui a complété moins d'une neuvième année d'études que cet écart est le plus grand.

- Au Québec, le taux d'emploi des femmes est toujours plus faible que celui des hommes, peu importe leur scolarisation. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le taux d'emploi des femmes ayant fait des études postsecondaires (60,4 %) est supérieur à celui de leurs homologues masculins (58,4 %). Soulignons cependant quelques variations selon les MRC. Ainsi, dans Les Îles-de-la-Madeleine et La Côte-de-Gaspé, les taux d'emploi féminins demeurent toujours inférieurs à ceux des hommes, même chez celles qui ont complété des études postsecondaires. À l'encontre de la tendance régionale, La Haute-Gaspésie, Bonaventure et Avignon affichent un taux d'emploi féminin supérieur à celui des hommes dans le groupe qui détient un grade universitaire.
- Dans la région, à l'exception de la main-d'œuvre qui détient un grade universitaire, le taux de chômage des femmes est toujours inférieur à celui des hommes. On remarque que le taux de chômage des femmes détenant un diplôme universitaire dans la région (4,8 %) est équivalent à celui des femmes et des hommes de l'ensemble du Québec (4,5 % et 4,7 %). Par contre, les hommes de la région détenant un diplôme universitaire se distinguent en affichant un taux de chômage particulièrement bas (2,7 %). La MRC Les Îles-de-la-Madeleine se singularise par un taux de chômage féminin toujours plus élevé que celui des hommes, peu importe le niveau de scolarisation.
- La différence la plus importante entre les hommes et les femmes de la région concernant le taux de chômage se remarque chez les personnes ayant fait moins de neuf années d'études (32,3 % pour les femmes c. 42,8 % pour les hommes).
- Par rapport aux Québécoises, les taux d'emploi des Gaspésiennes et des Madelinienues sont moins élevés, à l'exception de celles qui détiennent un grade universitaire (82,3 % c. 78,1 %).
- Cependant, le taux de chômage des femmes de la région est toujours supérieur à celui des Québécoises et ce, pour toutes les catégories de scolarisation. Rappelons que cet état de fait s'explique en partie par la nature saisonnière de bon nombre d'emplois dans la région.

(Voir tableau 12 en annexe)

CHAPITRE V

REVENU

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

- Les femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine touchent un revenu moyen d'emploi de 18 621 \$, ce qui constitue le deuxième plus faible revenu d'emploi du Québec et représente 80 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises (23 282 \$). Pour leur part, avec 26 330 \$, les hommes de la région touchent le plus bas revenu d'emploi du Québec, qui équivaut à 75,9 % de celui de leurs homologues du Québec (34 705 \$). L'écart des revenus féminin et masculin est donc moindre dans la région qu'au Québec (70,7 % c. 67,1 %), mais essentiellement en raison de la faiblesse de revenu des hommes.
- De 1991 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté à un rythme similaire à celui des Québécoises (33,4 % c. 33,6 %).
- La Côte-de-Gaspé est la MRC où les femmes touchent le revenu moyen d'emploi le plus élevé (21 410 \$), un revenu néanmoins inférieur à celui des Québécoises. À l'inverse, les femmes de La Haute-Gaspésie obtiennent le plus faible revenu d'emploi de la région (17 354 \$).
- C'est dans la MRC Bonaventure qu'on remarque le plus important écart entre les revenus d'emploi féminin et masculin, les femmes n'y touchant que 62,3 % du revenu des hommes. Emploi-Québec explique cet état de fait par le nombre important d'emplois masculins à l'usine de pâtes Smurfit-Stone de New-Richmond, où les salaires sont relativement élevés. À l'inverse, dans Le Rocher-Percé, les femmes obtiennent 75,8 % du revenu des hommes, ce qui constitue le plus faible écart à ce chapitre. Précisons toutefois que c'est dans cette MRC que le revenu d'emploi masculin est le moins élevé de la région (23 735 \$). C'est donc le faible niveau de revenu des hommes, plutôt que la bonne performance des femmes, qui réduit l'écart de revenu dans cette MRC.

(Voir tableau 13 en annexe)

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

- Les revenus moyens totaux des femmes (17 010 \$) et des hommes (25 376 \$) de la région sont largement inférieurs à ceux du Québec (respectivement 21 286 \$ et 33 117 \$).
- Le revenu moyen total des femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine représente 79,9 % de celui des Québécoises et 67 % du revenu moyen des hommes de la région. L'écart entre les revenus totaux féminin et masculin est donc plus marqué qu'en ce qui concerne les revenus d'emploi.

- De 1991 à 2001, le revenu moyen total des femmes de la région a augmenté un peu plus lentement que celui des Québécoises (25,1 % c. 28,9 %).
- En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 8,4 % des femmes ne touchent aucun revenu, alors que c'est le cas de 5 % des hommes de la région et de 7,1 % des Québécoises.
- Parmi les Gaspésiennes et les Madelinienues qui touchent un revenu, 64,5 % reçoivent moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 54,4 % des Québécoises. À l'inverse, 10,1 % des femmes de la région ont un revenu moyen total de plus de 35 000 \$, comparativement à 16,7 % des Québécoises.

(Voir le tableau 14 en annexe)

- Si on compare les statistiques mensuelles sur les prestataires de la Sécurité du revenu d'octobre 2003 à celles de février 1999 contenues dans l'avis régional, le nombre de prestataires en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a baissé de 25 %. Au Québec, il a diminué de 16 %. L'effet combiné des programmes de réinsertion en emploi d'Emploi-Québec, de l'exode des jeunes, du vieillissement de la population et de la création d'emplois y est sûrement pour quelque chose.
- On note que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans toutes les catégories d'âge, sauf chez les 55 ans et plus où les hommes surpassent les femmes (28 % c. 22 %). Si on compare les données d'octobre 2003 à celles de février 1999, on remarque que les femmes de 45 à 54 ans sont désormais plus nombreuses que les hommes à la sécurité du revenu. Dans ce même groupe d'âge, le nombre de femmes prestataires en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine surpasse celui des femmes prestataires du Québec (28 % c. 24 %). Par contre, la proportion des Gaspésiennes et Madelinienues de 18 à 34 ans prestataires de la sécurité du revenu est légèrement inférieure à celle du Québec (10 % c. 11 %).
- Enfin, nous observons que la proportion de femmes monoparentales prestataires de la sécurité du revenu dans la région a diminué de 4,5 points pour s'établir à 19 % en octobre 2003. Tout comme dans la région, la proportion des femmes monoparentales prestataires du Québec a aussi chuté (5,1 points) se fixant à 24 %. On remarque que la part des femmes monoparentales parmi les prestataires de la sécurité du revenu est inférieure en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comparativement à l'ensemble du Québec.

(Voir tableaux F et G en annexe)

CHAPITRE VI

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

6.1 ESPÉRANCE DE VIE ET ÉTAT DE SANTÉ

- Dans l’*Avis régional sur les conditions de vie des femmes et le développement local et régional Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, paru en mars 2000, le CSF avait consulté l’*Enquête sociale et de santé 1992-93*, la plus récente alors disponible. L’*Enquête sociale et de santé 1998*⁹ et son rapport régional pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine nous permettront de voir l’évolution de l’état de santé des Gaspésiens-nes et Madelinots-niennes décrit dans l’avis.
- Pour la période 1995-1999, la Direction de la santé publique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a estimé l’espérance de vie des Gaspésiennes et Madelininiennes à 81,2 ans comparée à 73,8 ans pour les Madelinots et Gaspésiens. Au Québec, l’espérance de vie des femmes atteint 81,1 ans, alors que celle des hommes se situe à 74,9 ans.
- Les principales causes de mortalité établies pour la période 1995 à 1999 sont les maladies de l’appareil circulatoire (34,1 %), les tumeurs (31,8 %), les maladies de l’appareil respiratoire (8,3 %) et les traumatismes (7,3 %). Le seul élément qui diffère selon le sexe est les traumatismes qui viennent en troisième lieu pour les causes de mortalité chez les hommes de la région.
- La perception ou l’autoévaluation de l’état de santé constitue un indicateur important de l’état de santé de la population. Cet indicateur est considéré comme fiable et valide en raison de sa corrélation avec d’autres indicateurs représentant des dimensions spécifiques de la santé établies par de nombreuses études¹⁰.
- Le tableau suivant nous révèle qu’une forte majorité (85 %) de la population régionale a effectivement une perception positive de son état de santé. Au Québec, cette proportion atteint 89 %.
- En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la perception de l’état de santé s’est améliorée au cours des cinq dernières années. Elle compte « une proportion moins élevée de personnes percevant leur état de santé comme bon (42 % c. à 35 %) mais une proportion plus élevée de personnes considérant leur état de santé excellent ou très bon (42 % c. à 50 %)¹¹. » Contrairement à ce qui est observé au Québec, l’enquête régionale ne permet pas de déceler de différence statistiquement significative entre

⁹ Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Direction de la santé publique. *Enquête sociale et de santé 1998, Rapport régional Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, décembre 2002, p. 369.

¹⁰ À ce titre, voir Santé Québec 1988 et Shadbolt, 1997 cités dans Régie régionale de la santé et des services sociaux, Direction de la santé publique. *Enquête sociale...*, op. cit., p. 273.

¹¹ Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Direction de la santé publique. *Enquête sociale...*, op. cit., p. 267.

les hommes et les femmes quant à la perception de l'état de santé. Toutefois on observe que les personnes plus jeunes, plus fortunées ou plus actives physiquement sont plus nombreuses à considérer leur état de santé excellent ou très bon. On comprendra que les personnes de 65 ans, pauvres, sédentaires, ayant plusieurs problèmes de santé, constituent un groupe-cible pour orienter les politiques de santé publique.

- Le taux de limitations d'activité est une mesure capitale car elle rend compte des problèmes qui hypothèquent longuement ou même définitivement la qualité de vie des individus, empêchent ces derniers de jouer pleinement leur rôle dans la société et mobilisent les ressources publiques et/ou privées d'aide et de soins. L'*Enquête sociale et de santé 1998* ne permet pas de noter de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes de la région en ce qui a trait au taux de limitations d'activité (7,7 % c. 10,1 % pour les femmes), alors qu'au Québec les femmes recueillent un taux de limitations significativement plus élevé que celui des hommes. L'âge constitue la seule variable à afficher une association statistiquement significative avec les limitations d'activité. Les problèmes ostéo-articulaires constituent la cause de limitations d'activité la plus souvent mentionnée par les Gaspésiens-nes et Madelinots-niennes de tous âges.
- Toujours selon le rapport régional de l'*Enquête sociale et de santé 1998*, le pourcentage de consommateurs de trois médicaments ou plus a doublé depuis 1987 en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (8 % c. 17 %). Tout comme au Québec, la proportion des femmes de la région consommant trois médicaments ou plus est beaucoup plus élevée que chez leurs homologues masculins (20,7 % c. 12,4 %). Par contre, la région compte en 1998 une proportion significativement plus élevée de personnes ne consommant aucune classe de médicaments (53 % c. 47 % au Québec).
- En ce qui a trait à la satisfaction quant à la vie sociale, les personnes de 65 ans et plus ne se démarquent pas de manière significative par rapport aux autres groupes d'âge. Par contre, la proportion des personnes qui se disent très satisfaites de leur vie sociale dans ce groupe d'âge (40,4 %) est pratiquement la même que chez les 15-24 ans (39,7 %), alors qu'en 1992-93, cet écart avec les 15-24 ans était plus marqué, avec 11,4 points de plus pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

6.2 LA SANTÉ MENTALE

(Voir tableau H en annexe)

- En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la proportion de personnes se classant au niveau élevé de l'indice de détresse psychologique a connu une diminution significative depuis 1992-93 (25 % c. 20 %) pour retrouver le niveau de 1987 (21 %). Cette

diminution, aussi observée au Québec, est d'ailleurs considérée comme « un fait marquant de l'*Enquête sociale et de santé 1998* »¹².

- A la lecture du tableau, on note que c'est chez les 15-24 ans que la proportion de personnes présentant un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique est la plus élevée. De même, on observe un écart entre les femmes et les hommes (24,1 % c. 15,6 %) qui n'est toutefois pas significatif au plan statistique. Cependant, étant donné que l'écart entre les hommes et les femmes se répète pour chacune des enquêtes (1987,1992-1993 et encore en 1998), cette question, à notre avis, mériterait d'être étudiée plus en profondeur.

6.3 VIOLENCE¹³

- En 2001, 195 femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont rapporté avoir été victimes de violence conjugale. Le taux de victimisation de violence conjugale chez les femmes s'élevait à 441 victimes sur 100 000 habitants, un taux légèrement plus élevé que chez les Québécoises (430,8) et six fois plus élevé que chez les hommes de la région (69 p. 100 000).
- Dans la région comme au Québec, ce sont les voies de fait qui constituent la catégorie d'infractions la plus souvent rapportée (62,6 %). À la suite des épisodes de violence conjugale, 39 % des femmes de la région ont subi des blessures, dont 5 % des blessures graves, les plaçant au deuxième rang à ce chapitre au Québec.
- Dans 48,2 % des cas, l'auteur présumé des actes de violence était un ex-conjoint.
- Dans la région, 93,8 % des dossiers ont été classés par les policiers, mais une part plus grande qu'au Québec l'a été sans avoir fait l'objet d'accusation (26,2 % c. 17,7 %).
- La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte parmi les régions où la hausse du taux de victimisation de violence conjugale pour les hommes et femmes a été la plus importante de 1997 à 2001, en plus d'avoir connu une augmentation constante pour chacune de ces années.
- Enfin, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et les Laurentides sont les seules régions où le taux de victimisation conjugale des femmes a augmenté plus que celui des hommes pendant cet intervalle.
- Les auteurs du rapport statistique 2001 sur la violence conjugale, nous rappellent que « la hausse de victimisation conjugale entre 1997-2001 peut être une conséquence des actions entreprises dans le cadre de la politique gouvernementale en matière de violence

¹² À ce titre, voir Légaré et autres cité dans Régie régionale de la santé et des services sociaux, Direction de la santé publique. *Enquête sociale...*, op. cit., p. 344.

¹³ Ministère de la Sécurité publique. *Violence conjugale, Statistiques 2001*, Québec 2002, adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/>.

conjugale de 1995 pour prévenir, dépister et contrer cette violence. Notamment, les campagnes de sensibilisation contre la violence conjugale lancées dans la foulée de cette politique peuvent avoir amené la population à moins tolérer ce type de violence. La mise en œuvre, avec les organisations policières, de mesures concrètes pour assurer la protection et la sécurité des victimes et de leurs proches peut aussi avoir incité les victimes à recourir davantage aux services policiers. »¹⁴

- À ces actions s'ajoutent tout le travail « terrain » de sensibilisation qu'accomplissent les ressources régionales et locales de la région, comme les maisons d'hébergement, les centres de femmes, la table de concertation des groupes de femmes, les CALACS et Espace.
- Malgré toute l'énergie qu'exigent les démarches pour améliorer leur situation économique, l'Alliance des maisons d'aide et d'hébergement de la Gaspésie travaille à l'implantation, dans la région, d'un programme de prévention de la violence conjugale impliquant différents partenaires et comprenant une trousse d'outils d'intervention commune adaptée à la réalité de chaque milieu. Cette trousse (qui a déjà été développée par le Comité Priorité Violence Conjugale (CPVC) avec lequel l'Alliance s'associe), propose plusieurs outils concrets pour favoriser la réalisation des cinq tâches essentielles au travail en violence conjugale : le dépistage, l'évaluation, la documentation, la référence et l'intervention (DÉDRI).
- Les maisons d'hébergement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ont hébergé, en 2002-2003, 240 femmes et 141 enfants.
- De plus, le diocèse de Gaspé, en partenariat avec l'Alliance des maisons d'aide et d'hébergement de la Gaspésie organise des sessions appelées *Violence en héritage?*. Le but premier de ces sessions est de sensibiliser les gens, travaillant en collaboration avec le diocèse de Gaspé et les organismes communautaires, aux causes, effets et conséquences de la violence conjugale. Ces sessions s'attardent plus précisément sur les femmes victimes de ce type de violence. Élaborées par l'Assemblée des évêques du Québec et des spécialistes en violence conjugale, les séances de *Violence en héritage?* (d'une durée d'une journée et demie) traitent à la fois des causes de la violence, de la victimisation, du dépistage, des façons d'intervenir auprès d'une femme victime de ce type de violence, de l'aide apportée par les maisons d'aide et d'hébergement, des voies de solutions ainsi que des pistes d'action pour contrer ce type de violence.
- Les groupes de femmes membres de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine poursuivent pour leur part leur action politique et collective pour contrer les violences faites aux femmes via le comité « Suite de la Marche ». Malgré que les ressources financières soient toujours préoccupantes, ce comité travaille, entre autres, au suivi de la revendication de la Marche mondiale des femmes demandant une grande campagne d'éducation et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes, campagne échelonnée sur une période de dix ans. De

¹⁴ *Idem*, p. 3.

plus, les centres de femmes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine déploient leurs actions de sensibilisation, de prévention et d'intervention au regard des violences faites aux femmes et ce, à travers les trois volets d'action : les services directs aux femmes, les activités d'éducation populaire et les actions collectives.

- Par ailleurs, la région compte toujours sur les services d'ESPACE Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui a pour but la prévention de la violence faite aux enfants. En plus de son programme éducatif qui vise les enfants de 3 à 12 ans, Espace désire créer un réseau d'entraide contre la violence pour les enfants. Pour ce faire, des ateliers sont offerts aux adultes (parents, professeurs, chauffeurs d'autobus...) pour les sensibiliser aux formes de violence et à la façon d'exercer le pouvoir adéquatement auprès des enfants.
- À la lumière des statistiques du ministère de la Sécurité publique qui indiquait que la MRC La Haute-Gaspésie affichait en l'an 2000 le plus grand nombre de dénonciations d'agressions sexuelles de toute la région, le CALACS la Bôme Gaspésie a poursuivi son action dans cette MRC en ouvrant un point de service à Sainte-Anne-des-Monts. Le CALACS assure aussi une présence aux deux semaines dans la MRC Le Rocher-Percé, qui sera la prochaine MRC à obtenir un point de service permanent.
- Les Madelinienues peuvent désormais compter sur une ressource spécialisée pour les femmes de 14 ans et plus ayant vécu une ou des agressions à caractère sexuel. Ainsi, le CALACS l'Espoir des Îles a officiellement ouvert ses portes au début de l'année 2003.
- Par ailleurs, en décembre 2002, la Régie régionale de la santé et des services sociaux adoptait le *Modèle régional d'organisation des services aux personnes victimes d'agression sexuelle*. Dès janvier 2003, débutait l'implantation de centres désignés dans la région dans le cadre de l'intervention médicosociale d'urgence auprès des personnes victimes d'agression sexuelle.

(Voir tableau I en annexe)

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

- Globalement, les Gaspésiennes et Madelinienues sont moins présentes dans les lieux décisionnels que les Québécoises et même moins que leur vis-à-vis des régions ressources. Les seules exceptions, où leur présence est plus importante que dans les régions ressources et au Québec, sont au Conseil régional de la culture et au Conseil régional de l'environnement.
- De 1999 à 2003, nous observons une augmentation de la proportion de femmes siégeant aux conseils d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (46,2 % c. 36,4 %) , du Conseil régional des partenaires du marché du travail (31,3 % c. 20 %) et des centres locaux de développement (23,5 % c. 21,6 %).
- Nous notons une légère diminution de la représentativité des femmes au Conseil régional de concertation et de développement (19 % c. 20,7 %). Bien qu'on remarque une diminution notable du nombre de femmes aux conseils municipaux (68 c. 95), leur proportion a peu changé (26 % c. 27 %) en raison de la réduction du nombre de municipalités occasionnée par les fusions municipales.
- Cette situation peu enviable préoccupe la commission sectorielle Femmes et Développement local et régional. Afin de favoriser l'augmentation des femmes candidates aux élections municipales générales de 2005, un sous-comité de ladite commission a été formé. En font partie : la responsable du projet *À égalité pour décider*, une élue municipale membre de la commission, le représentant du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) la responsable régionale du Conseil du statut de la femme et l'agente de développement du CRCD.
- Aussi, à l'automne 2002, une entente spécifique en condition féminine a été signée pour trois ans entre différents ministères et commissions scolaires ainsi que le cégep, le CRCD et la Table de concertation des groupes de femmes de la région. On retrouve parmi les buts de l'entente celui d'accroître la présence des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales afin d'assurer leur participation, comme citoyennes, à la prise de décision, de même que la prise en compte de leurs intérêts et de leurs réalités.

(Voir tableau 15 an annexe)

- En décembre 2003, le gouvernement adoptait le projet de loi 34 mettant en place les conférences régionales des élu-e-s (CRÉ). Dans la région, la CRÉ compte 19 membres, douze élu-e-s dont une femme, six membres de la société civile dont deux femmes et un membre des communautés autochtones, soit une représentation féminine de 15,8 %. Le rôle que jouera la commission sectorielle Femmes et Développement local et régional reste à être déterminé, au même titre que toutes les commissions sectorielles.

CHAPITRE VIII

BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL

Dans l'*Avis régional sur les conditions de vie des femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, le Conseil du statut de la femme a proposé cinq cibles et des mesures d'intervention pour parvenir à un développement de la région plus équitable.

Nous tracerons dans ce chapitre les avancées relatives à ces cibles réalisées depuis les quatre dernières années.

➤ **Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs pour permettre l'analyse différenciée selon le sexe nécessaire à l'adaptation des politiques et programmes**

Les mesures proposées étaient:

1. Que l'Institut de la statistique du Québec soit mandataire de l'engagement de la collecte de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs et, à ce titre, qu'il travaille de concert avec tous les ministères et organismes, publics ou parapublics, nationaux, régionaux ou locaux.
 2. Que conformément à son mandat de veiller à l'application, en région, de la cinquième orientation de la politique en matière de condition féminine, le ministère des Régions s'assure de l'engagement de ses partenaires dans la collecte de statistiques régionales sexuées pour chaque territoire de MRC.
 3. Que les instances régionales et locales de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine adoptent les mesures pour ventiler les données selon le sexe lors de leur collecte de statistiques et pour faire les analyses différenciées selon le sexe nécessaires à l'adaptation de leur action.
 4. Que le CRCD, les CLD concernés et la RRSSS demandent la collaboration du Secrétariat aux affaires autochtones, de ressources universitaires, de l'Assemblée des Premières Nations, des conseils de bande et des femmes autochtones pour recueillir et analyser des informations permettant de mieux circonscrire la contribution et les besoins économiques et sociaux des Amérindiennes de la région, résidentes des différentes collectivités autochtones ou vivant hors réserve, afin d'être mieux en mesure d'adapter les politiques et programmes à leur réalité.
- Au plan national, le CSF a adressé à plusieurs reprises des demandes à l'ISQ relativement à la nécessité d'avoir des données ventilées selon le sexe et disponibles dans tous les secteurs d'activité. La mise sur pied, en 2003, de la Banque de données des statistiques officielles (BDSO), pilotée par l'ISQ et à laquelle participent un grand

nombre de ministères, contribue à renforcer l'habitude de produire de telles données.

- La collecte de statistiques régionales sexuées est débutée mais fort inégalement selon les ministères et organismes. Pour certains, c'est systématique (ex. : la Régie régionale), ou presque (ex. : Emploi-Québec), pour d'autres, cela relève encore plus de la théorie que de la pratique. L'idée de recueillir les statistiques selon le sexe progresse et devrait, dans l'avenir, se traduire par des résultats. Si on désire adapter nos actions selon les besoins différenciés selon le sexe, la cueillette de données relatives au sexe est incontournable. L'entente spécifique en condition féminine comporte un objectif à cet égard et plusieurs ministères s'y sont engagés. L'entente se poursuit jusqu'en 2005 et le comité de suivi verra à l'avancement de cet objectif.
- Il n'y a pas eu de suites données à la mesure qui suggérait la cueillette et l'analyse de données relatives au sexe chez le peuple autochtone. La participation des communautés autochtones de la Gaspésie aux instances régionales n'est pas acquise. Les membres des trois bandes Micmacs de la région ne semblent pas répondre à l'offre du CRCD d'occuper un siège au C.A. Cependant, un représentant de la collectivité autochtone a accepté d'occuper un poste à la Conférence régionale des élu-e-s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

➤ **Cible d'intervention 2 : S'assurer que les femmes bénéficient des conditions nécessaires pour s'intégrer au marché du travail et contribuer à la diversification de l'économie régionale**

Les mesures proposées étaient :

5. Que le Conseil régional de concertation et de développement, avec la collaboration du ministère de l'Éducation et du Conseil régional des partenaires du marché du travail, se penche sur les moyens de mieux accorder aux priorités de développement de la région l'offre de formation professionnelle, collégiale et universitaire, tant en vue d'améliorer la rétention des jeunes sur le territoire que de soutenir la persistance scolaire de la population régionale, sous-scolarisée comparée à la moyenne québécoise. Qu'on envisage le recours aux nouvelles technologies de l'information pour ce faire.
6. Que le ministère de l'Éducation, dans le souci de mieux tenir compte de la réalité régionale, et notamment de celle des femmes, évalue la possibilité de rendre le programme des prêts et bourses accessible aux personnes inscrites à temps partiel.
7. Que les planificateurs du développement (le CRCD, les CLD et le Conseil régional des partenaires du marché du travail) et les planificateurs et dispensateurs de formation (les commissions scolaires, les cégeps et les CLE) développent des liens organiques afin d'améliorer l'information scolaire et professionnelle et qu'ils consacrent plus de ressources à cet effet afin que les étudiantes bénéficient, le plus

tôt possible dans leur parcours scolaire, d'une information scolaire et professionnelle à jour et pertinente, en lien avec le marché du travail et les orientations de la région.

8. Que le CRCD et les CLD s'assurent que des ressources permanentes soient consacrées à la diversification des choix scolaires et professionnels des femmes et ce, sur tout le territoire, ce soutien pouvant être offert, selon le cas, par les groupes de femmes ou les CLE.
9. Que les centres locaux de développement documentent, avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce et des groupes de femmes actifs dans le domaine, les problèmes d'accès au financement des femmes entrepreneures pour y sensibiliser les institutions financières afin que les femmes bénéficient des leviers nécessaires au démarrage d'entreprise.
10. Que les gestionnaires de fonds publics, dont le CRCD, les CLD et le comité de gestion du Fonds de création d'emplois municipaux incluent, dans les critères d'évaluation des projets qu'ils acceptent de financer, les retombées prévues en termes de création d'emplois pour les femmes et pour les hommes et qu'ils produisent un bilan des résultats effectivement atteints. Qu'ils incitent leurs partenaires financiers, dont les fonds d'investissement de la FTQ et de la CSN, à en faire autant.
11. Qu'Emploi-Québec assure aux femmes défavorisées des mesures appropriées de préparation à l'emploi et ce, sur tout le territoire. Pour ce faire, que les CLE fassent appel aux groupes de femmes pour enrichir leur expertise en matière d'interventions auprès des femmes.
12. Que le CRCD poursuive ses efforts, avec la collaboration des organismes du milieu, dont les groupes de femmes, pour l'élaboration de solutions novatrices en vue de répondre aux besoins de services de garde et de transport collectif. Qu'il se préoccupe que ces formules soient adaptées aux différents milieux et aux différents horaires de travail.

Le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), via sa commission sectorielle Éducation, réunit tous les acteurs de la formation générale, professionnelle, collégiale et universitaire de la région. Font partie également de cette commission, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Sécurité du revenu et Emploi-Québec), Communication-Québec, les centres locaux de développement (CLD), le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, des représentants des entreprises, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement et le Conseil du statut de la femme (invité à siéger comme membre ressource depuis avril 2003). Un protocole d'entente, portant sur un plan de communication pour la valorisation et la promotion de l'importance de la qualification et de la formation en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, est présentement en voie de signature. L'entente lie le ministère de l'Éducation et plusieurs partenaires du monde de la formation (Emploi-Québec, CRCD, commissions scolaires, UQAR, Cégep de la Gaspésie et des Îles, Communication-Québec).

Ce plan prévoit entre autres :

- De faire connaître les types de formation offerts à la population;
- accroître la visibilité des histoires à succès;
- rendre hommage aux individus, entreprises ou organismes qui s'approprient la démarche de formation et de qualification;
- créer un effet d'entraînement auprès des organisations les amenant, elles aussi, à faire connaître et développer leurs projets de formation ou de qualification;
- redonner espoir à ceux et celles qui veulent améliorer leur qualité de vie par la formation ou la qualification;
- véhiculer que le goût de l'apprentissage commence au berceau;
- s'engager dans un processus de prévention du décrochage et de l'analphabétisme.

Une femme a été engagée spécifiquement pour réaliser ce plan.

La diversification des choix scolaires des filles est aussi une préoccupation partagée par les membres de la commission sectorielle Éducation. Elle a confirmé le rôle du Comité régional de promotion et de valorisation de la formation professionnelle et technique à cet égard. Ce comité axe davantage ses interventions sur la promotion des métiers traditionnellement masculins.

Rehausser le niveau de formation des Gaspésiens-nes et des Madelinots-Madeliniennes est indispensable au développement socioéconomique de la région. Selon le directeur régional d'Emploi-Québec : « Dans 5 ans, 40 % des employés-es de l'État dans la région seront à la retraite. La difficulté à combler les postes tiendra davantage au manque de formation et de compétence que le fait d'être jeune, femme ou vivant avec une incapacité. » Emploi-Québec GÎM a adopté une stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine. Dans sa tournée des classes du secondaire, l'analyste du marché du travail d'Emploi-Québec parle des métiers traditionnellement masculins et des besoins en main-d'œuvre en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, en 2001, la commission sectorielle Femmes et Développement local et régional de la région avait été sollicitée pour jouer un rôle de comité consultatif auprès du CRPMT. Cette volonté ne s'étant toujours pas concrétisée à ce jour, la commission sectorielle a relancé la question. Il est maintenant à l'étude que le comité consultatif/femmes soit créé à titre d'expérience pilote.

Afin de réduire les distances, le déploiement d'un réseau internet haute vitesse est incontournable. Le projet est en route, le réseau est en construction. Ce réseau pourra offrir l'opportunité de la formation à distance, qui favorisera la rétention des jeunes dans

la région. En plus de la rétention, c'est le retour des jeunes dans la région qui retient l'attention de la commission sectorielle Jeunesse. D'ailleurs, son président était membre du Groupe de travail sur le retour des jeunes en région. Leur rapport « *Pour donner un coup de jeunesse aux régions !* », présenté au premier ministre et ministre responsable de la Jeunesse et au ministre des Finances le 21 janvier 2004, propose les mesures suivantes :

- Levée de toutes les barrières administratives qui restreignent la mobilité interrégionale et le retour des jeunes en région;
- remboursement d'une partie de la dette d'études lors d'un retour en région;
- attribution d'un crédit d'impôt pour occuper un emploi en région;
- instauration d'un système de vidéoconférence dans les régions du Québec;
- mise en place d'une campagne de publicité sur les régions du Québec;
- mise en place d'une politique de régionalisation de l'immigration;
- mise en place d'un programme de support aux stages en collaboration avec les partenaires locaux et régionaux.

De plus, la Fondation communautaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, fondée en 2000, a comme priorité de faire revenir les jeunes en région. Cet automne, le gouvernement fédéral a injecté une aide financière substantielle afin de réaliser trois initiatives : brancher le milieu des entreprises aux institutions d'enseignement supérieur par la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention de l'Université Laval, lancer des projets pilotes dans des champs d'activités non traditionnels tels que l'agriculture biologique ou autres créneaux liés au développement durable de la forêt et, finalement, freiner l'exode et promouvoir le retour des jeunes diplômés-es.

Pour leur part, les centres locaux de développement (CLD) travaillent à développer la valorisation de l'entrepreneuriat en milieu scolaire par la mise en place de club entrepreneur étudiant et par la participation au concours québécois en entrepreneurship.

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, FIERE (Fonds d'Investissement en Entrepreneuriat Régional pour Elles) a vu le jour en octobre 2003, avec la collaboration de Filaction (CSN) et du ministère de l'Industrie et du Commerce qui en assurent le financement.

En ce qui a trait aux services de garde, en décembre 1999, le ministère de la Famille et de l'Enfance, le ministère des Régions et le CRCDGÎM signaient une entente spécifique pour le développement des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies. Cette entente, d'une durée de quatre ans, visait le développement harmonieux des services de garde à la petite enfance (enfants de 0 à 4 ans).

Le travail effectué auprès des services de garde et des partenaires régionaux a permis une répartition plus équitable des services de garde par territoire de MRC et une adaptation de l'offre aux besoins et aux réalités des familles, notamment, par l'ajout d'un service de garde sur mesure à Gros-Morne, dans la MRC La Haute-Gaspésie, dont l'objectif vise principalement la stimulation et la socialisation. Le mode de garde privilégié dans la région demeure la garde en milieu familial. L'entente a donc permis la conversion de places en installation de type garderie en places en milieu familial, permettant ainsi une meilleure couverture des petites communautés.

De plus, la mise en œuvre de cette entente a permis de concerter les partenaires de réseaux parallèles, ainsi que d'identifier certaines problématiques et des pistes de solutions, comme la mise sur pied d'une Table régionale d'intégration des enfants handicapés pour favoriser leur intégration en services de garde CPE et scolaire. Pour contrer le manque de personnel éducateur qualifié, le Cégep de la Gaspésie et des Îles a obtenu un permis provisoire pour offrir la formation « techniques d'éducation à l'enfance ».

Quant au transport collectif, différentes formules sont expérimentées sur le territoire. Afin de trouver des solutions et des façons de faire pour développer davantage ce mode de transport, le CRCD a tenu une journée de réflexion sur la question en mars 2004. Les participantes et participants ont discuté de la pertinence d'avoir des services de transport collectif, du financement, ainsi que des différentes options de gestion et de coordination, tant au niveau local qu'au niveau régional. Ils ont adopté une résolution demandant au CRCD de négocier avec le gouvernement du Québec une entente spécifique sur le transport collectif pour la région. À la première rencontre de la CRÉ, cette résolution a été reconduite et le projet d'entente spécifique sur le transport collectif est présentement en voie d'élaboration.

➤ **Cible d'intervention 3 : S'assurer que les besoins des femmes âgées soient bien saisis et que les moyens pour y répondre soient mis en œuvre**

13. Que la Régie régionale distingue les besoins des femmes et des hommes âgés et qu'elle tienne compte de cette analyse différenciée dans son plan d'organisation de services à l'intention de la population âgée. Qu'elle partage cette information avec le CRCD.
14. Que le CRCD, les MRC et les municipalités s'assurent que les services nécessaires à la vie quotidienne (financiers, commerciaux, de loisirs, etc.) soient accessibles et adaptés pour répondre aux besoins des aînés en tenant compte de la situation différente des femmes et des hommes.
15. Que la RRSSS et le CRCD, ayant constaté le vieillissement accéléré de la population et en continuité avec les efforts déployés à l'occasion de l'Année internationale des personnes âgées, s'engagent à soutenir les groupes communautaires actifs auprès des aînées et des aînés et qu'ils portent une attention particulière aux conclusions de

l'étude sur les effets du virage ambulatoire menée par le comité aviseur femmes de la RRSSS.

16. Que la Régie régionale, le CRCDD, ainsi que les MRC et les municipalités suscitent et appuient le développement d'approches spécifiques et alternatives, ainsi que de projets novateurs pour répondre aux besoins des hommes et des femmes âgés dans une situation de dispersion sur le territoire, particulièrement lorsqu'il s'agit de personnes seules et sans soutien.

La RRSSS a adopté sa politique régionale de soutien à domicile et a élaboré le Plan d'organisation des services aux personnes âgées en perte d'autonomie, visant l'implantation d'un réseau de services intégrés sur l'ensemble du territoire. Durant les deux dernières années, la Régie a alloué aux CLSC un budget spécifique pour rehausser l'offre de services de soutien aux proches des personnes âgées en perte d'autonomie. La dernière année, le budget a été consacré plus spécifiquement pour soutenir les proches à risque d'épuisement de la clientèle qui présente des troubles cognitifs. Selon la Régie, cette aide financière viendra supporter en grande partie les femmes qui ont subi l'impact du virage ambulatoire.

L'étude d'impact du virage ambulatoire n'a pas été réalisée par la Régie, tel que suggéré par le Comité aviseur femmes de la RRSSS. Par contre, la Régie reconnaît que les heures consacrées aux personnes âgées ont été affectées à la baisse car l'équipe de soutien à domicile se consacre également à l'ensemble des personnes vivant le virage ambulatoire.

Chaque MRC a été invitée à déposer son plan de participation au réseau intégré des services pour les personnes âgées en perte d'autonomie. Déjà, tenant compte des distances, il est question de la mise sur pied de centres de jour décroissonnés. Une équipe serait mobile et se déplacerait dans trois à quatre points de services.

De même, la Direction de la santé publique a produit deux recherches qualitatives concernant les personnes âgées : la première porte sur les abus physiques auprès des personnes âgées et la deuxième sur les aidantes et aidants naturels et le personnel professionnel qui oeuvre auprès des personnes âgées atteintes de démence. L'analyse différenciée selon les sexes a été utilisée pour ces recherches.

Le CRCDD, pour sa part, a incité la Table des aînés à devenir une commission sectorielle Personnes âgées. Cette reconnaissance a permis d'avoir un représentant votant au conseil d'administration du CRCDD. Aussi, le Secrétariat aux aînés a dégagé 25 000 \$ pour trois ans pour le fonctionnement de la Table de concertation régionale pour les personnes âgées. La Régie a délégué une ressource pour siéger à la commission sectorielle Personnes âgées.

➤ **Cible d'intervention 4 : Fournir aux femmes des conditions de maternité sécuritaires et équitables par rapport aux autres Québécoises**

17. Que la Régie régionale fasse un suivi systématique de certains problèmes relatifs à la périnatalité dont les taux notés en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se sont avérés élevés certaines années (grossesses ectopiques, chlamydirose, césarienne).
18. Que la Régie régionale se saisisse de la décision du gouvernement de légaliser la pratique des sages-femmes et qu'elle mette en place les conditions pour être en mesure d'intégrer ces services dans le continuum de première ligne en périnatalité.
19. Que la RRSSS adopte une approche globale dans ses interventions auprès des jeunes quant au développement d'habitudes sexuelles sécuritaires et responsables et qu'elle s'assure de la collaboration d'organismes utilisant une telle approche pour l'appuyer.
20. Que les commissions scolaires, en collaboration avec le MEQ et la RRSSS, se penchent sur la situation des jeunes femmes enceintes ou mères et qu'elles développent les services à leur intention. Qu'elles examinent leur situation en lien avec la lutte à l'abandon scolaire.
21. Que la RRSSS veille au maintien, à l'amélioration et à la consolidation des services de planification des naissances (éducation sexuelle, contraception, infertilité et stérilisation) et d'avortement offerts dans la région en vue de répondre aux divers besoins des jeunes filles et des femmes. Qu'elle s'assure que les pratiques des établissements effectuant des IVG garantissent le maximum de confidentialité aux femmes qui reçoivent cette intervention.

La Régie nous indique que le taux élevé, certaines années, de césariennes ne peut être considéré statistiquement significatif en raison de la petite taille de la population étudiée. De plus, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, il est nécessaire de rappeler que nous sommes en présence d'hôpitaux généraux. Il n'existe pas de centre spécialisé en néonatalogie.

Au sujet de la pratique des sages-femmes, la Régie attend les résultats des projets pilotes réalisés ailleurs avant de mettre en place ce service.

En ce qui concerne l'adoption d'une approche globale pour soutenir le développement d'habitudes sexuelles sécuritaires, la Régie nous réfère au document intitulé *Planification des naissances et MTS : les services requis dans les CLSC*¹⁵. Les orientations du document demeurent en vigueur. On y établit un plan d'action dans lequel on précise des objectifs spécifiques au volet sexualité. On y défend que le volet sexualité doit demeurer au

¹⁵ Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, Direction de la santé publique. *Planification des naissances et MTS : les services requis dans les CLSC*, [Sylvie ST-YVES et autres], novembre 2001.

programme scolaire dans le cadre de la réforme du *curriculum* scolaire. Un constat régional s'en dégage, celui du besoin d'augmenter la présence des infirmières scolaires par l'ajout de l'équivalent de trois postes à temps complet pour la région. Pour y arriver, il est nécessaire que le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde un financement et que ce dernier soit récurrent. L'augmentation des infirmières scolaires est un élément central pour la mise en place des cliniques jeunes. Par ailleurs, un projet pilote est en cours à New-Richmond dans le cadre du nouveau *curriculum* scolaire.

Au sujet de la situation des jeunes femmes enceintes ou mères, la Régie implante actuellement le programme de *Soutien aux jeunes parents* dans tous les CLSC. Il est intégré au programme global de périnatalité. Un accent sera mis sur la promotion de l'allaitement maternel en collaboration avec les CH, les CLSC et les organismes communautaires. Un montant récurrent est alloué pour l'implantation du réseau *Les amis des bébés*.

En ce qui a trait à l'évaluation du lien entre les grossesses précoces et l'abandon scolaire, la direction régionale du MEQ avoue que c'est un dossier difficile à mettre en priorité car elle évalue à environ un cas par école par année. Selon la Régie, la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compterait environ cinquante cas par année.

Enfin, pour ce qui est de l'accessibilité des services de planification des naissances et d'IVG, la Régie s'en rapporte à nouveau au document d'orientation¹⁶. Tout en précisant qu'il y a eu des investissements récurrents partagés entre les deux cliniques de *planning*, elle reconnaît que le programme demeure vulnérable et qu'il faudra demeurer vigilant pour conserver les acquis.

➤ **Cible d'intervention 5 : Fournir aux femmes les moyens d'améliorer ou de maintenir leur santé mentale et prendre tous les moyens pour mettre fin à la violence faite aux femmes**

22. Que la Régie régionale encourage le développement d'approches spécifiques et alternatives, ainsi que de projets novateurs concernant la santé mentale des femmes, et notamment celles victimes de violence, en conformité avec la politique de santé mentale définie sur le plan national. À cet effet, qu'elle reconnaisse le caractère essentiel des interventions des groupes féministes, dont les centres de femmes, notamment en raison de l'approche globale qu'ils utilisent pour aborder les problèmes, dans le maintien et l'amélioration de la santé mentale. En conséquence, que la RRSSS soutienne leur action et développe des collaborations avec ces groupes.
23. Que la RRSSS prévoie, dans les plans d'action en matière de violence conjugale et d'agressions sexuelles qu'elle compte élaborer, la réalisation d'un inventaire des besoins et des ressources et qu'elle s'appuie sur cet état de situation pour adopter une approche globale, fondée sur la complémentarité des services et le renforcement des liens entre les intervenantes et les intervenants.

¹⁶ *Idem.*

24. Que la RRSSS s'assure que les organismes d'aide ou d'hébergement pour les femmes victimes de violence disposent des ressources nécessaires pour assurer la qualité et l'accessibilité des services aux femmes en situation de violence sur l'ensemble du territoire en tenant compte des besoins particuliers de certains groupes vulnérables (victimes d'agressions sexuelles, âgées, jeunes, autochtones, etc.) et des besoins liés au caractère rural (dont les coûts liés au transport et l'accès à l'école pour les enfants).
25. Que lors de la sortie publique des orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux sur les agressions sexuelles, le MSSS prévoient accorder les fonds nécessaires pour que les régions régionales puissent développer les moyens d'action qui s'imposent.
26. Que la RRSSS évalue et mette en œuvre la meilleure solution pour assurer une desserte régionale adéquate aux victimes d'agressions sexuelles et qu'elle y consacre les ressources nécessaires.
27. Que la RRSSS suscite des projets faisant appel à la mobilisation des hommes pour la prévention et la dénonciation de la violence faite aux femmes et qu'elle assure la disponibilité de ressources suffisantes pour intervenir, selon les méthodes reconnues, auprès des hommes violents.
28. Que les commissions scolaires et les conseils d'établissement se montrent accueillants pour les activités de prévention de la violence amoureuse et des abus sexuels et qu'ils s'engagent à cet égard.

En octobre 2002, le comité aviseur sur les conditions de vie des femmes de la Régie régionale déposait un avis faisant part de ses constatations, réflexions et recommandations quant aux services en santé mentale pour les femmes de la région. Le comité de suivi du PROS en santé mentale est responsable de donner suite à ces recommandations visant à adapter les services à la réalité des femmes qui présentent des problèmes de santé mentale. Actuellement, le comité aviseur est en attente de savoir la place qu'il occupera auprès de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

En mars 2001, la Direction de santé publique (DSP) s'est vue confier la responsabilité d'assurer la coordination régionale des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. C'est dans le cadre des orientations gouvernementales que se situeront les actions de la DSP au cours des prochaines années.

En 2002, le conseil d'administration de la Régie régionale adoptait le *Modèle régional d'organisation des services à offrir aux personnes victimes d'agression sexuelle, implantation de centres désignés (8) dans la région dans le cadre de l'intervention médicosociale d'urgence auprès des personnes victimes d'agression sexuelle*.

A l'automne 2003, la Régie a adopté le plan d'action 2003-2006 en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle. Aussi en 2003, la Régie a développé les services aux victimes d'agression sexuelle en mettant en place des centres désignés et en formant les intervenants-tes de ces centres. En 2004, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine prévoit offrir une mise à jour de la formation médicosociale en raison du roulement de personnel. Par la même occasion, une formation plus spécifique sur l'intervention psychosociale sera donnée.

Une agente de recherche de la Régie est responsable de la Table régionale en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Depuis la parution de l'Avis, le CALACS l'Espoir des Îles a vu le jour. Il est devenu une entité indépendante du Regroupement des femmes la Sentin'Elle. La région compte désormais deux CALACS. Aussi, le CALACS la Bôme Gaspésie a ouvert un point de service dans la MRC La Haute-Gaspésie.

Concernant l'intervention auprès des hommes violents, la Régie supporte via son programme de *Soutien aux organismes communautaires* le seul et unique organisme d'aide et de thérapie pour les hommes violents en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Grâce au Prix d'excellence 2001 du réseau de la santé et des services sociaux, l'Alliance des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants a reçu un montant d'argent lui permettant de poursuivre le programme SAISIR, soit des sessions d'ateliers interactifs de sensibilisation, d'information et de réflexions à la problématique de la violence à l'intérieur des relations amoureuses.

CONCLUSION

Quatre ans après la publication de *l'Avis régional sur les conditions de vie des femmes et le développement local et régional de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*, cette mise à jour permet de mesurer les changements accomplis.

Grâce à la disponibilité de nouvelles statistiques, il a été possible d'enrichir l'avis régional de données concernant la population anglophone et celle vivant avec une incapacité. On y apprend que la situation des femmes autochtones et anglophones est, à certains égards, difficile dans la région.

La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a connu une baisse notable de sa population de 1991 à 2001. C'est la région qui a subi la plus grande baisse du nombre de familles. De plus, toutes les MRC de la région comptent une plus forte proportion de gens de 65 ans et plus, dépassant ainsi la moyenne du Québec.

On se rappelle que le caractère très saisonnier d'un bon nombre d'emplois a une incidence sur plusieurs indicateurs du marché du travail, surtout lorsqu'on les compare avec la province. Précisons en outre que, même si l'écart entre les taux d'activité et d'emploi des femmes et des hommes est moindre qu'au Québec, les femmes de la région connaissent des conditions de travail et de salaires moins bonnes que les hommes et que les femmes du Québec.

Malgré tout, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la perception de l'état de santé s'est améliorée au cours des cinq dernières années. Tout comme au Québec, le niveau élevé de l'indice de détresse psychologique a connu une diminution significative.

La violence faite aux femmes demeure un problème très préoccupant dans la région et ce, sans même avoir pu inclure les données relatives aux femmes autochtones. On observe une hausse constante du taux de victimisation de 1997 à 2001. De plus, même si les Gaspésiennes et Madelinienues comptent une faible proportion de blessures physiques, elles se situent au deuxième rang des femmes blessées gravement.

Avec la création de l'Agence régionale de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la mise en place des réseaux locaux de services intégrés, des interrogations surgissent concernant la place qu'occupera le préventif par rapport au curatif. On craint que les programmes de prévention deviennent vulnérables. Qu'en sera-t-il du financement des organismes communautaires ? La modernisation de l'État préoccupe sérieusement les organismes communautaires qui dépendent des allocations budgétaires allouées par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Finalement, depuis la parution de l'avis régional, la place des femmes dans les lieux décisionnels ne s'est guère améliorée en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Plusieurs femmes et organismes s'en inquiètent d'autant plus que la place occupée par les femmes

semble bien fragile devant les changements de structures occasionnés par la modernisation de l'État.

ANNEXE I

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montréal	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	3,5	1,4	5,0
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montréal	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
0-14 ans	7 815	49,2	8 075	50,8	15 890	16,4
15-19 ans	3 025	47,6	3 330	52,4	6 355	6,6
20-24 ans	2 300	48,9	2 405	51,1	4 705	4,9
25-29 ans	2 295	52,3	2 090	47,7	4 385	4,5
30-34 ans	2 875	52,5	2 605	47,5	5 480	5,7
35-44 ans	8 490	50,9	8 195	49,1	16 685	17,2
45-54 ans	8 205	49,1	8 495	50,9	16 700	17,2
55-64 ans	5 780	50,1	5 760	49,9	11 540	11,9
65-69 ans	2 300	51,3	2 185	48,7	4 485	4,6
70-74 ans	2 140	53,9	1 830	46,1	3 970	4,1
75 ans et +	3 980	59,0	2 765	41,0	6 745	7,0
Les Îles-de-la-Madeleine	6 505	50,7	6 320	49,3	12 825	100,0
0-14 ans	1 050	49,1	1 090	50,9	2 140	16,7
15-19 ans	365	47,7	400	52,3	765	6,0
20-24 ans	270	50,5	265	49,5	535	4,2
25-29 ans	335	54,9	275	45,1	610	4,8
30-34 ans	475	54,3	400	45,7	875	6,8
35-44 ans	1 220	50,0	1 220	50,0	2 440	19,0
45-54 ans	1 050	47,5	1 160	52,5	2 210	17,2
55-64 ans	760	50,8	735	49,2	1 495	11,7
65-69 ans	280	50,5	275	49,5	555	4,3
70-74 ans	245	55,7	195	44,3	440	3,4
75 ans et +	455	59,9	305	40,1	760	5,9
Le Rocher-Percé	9 740	50,5	9 560	49,5	19 300	100,0
0-14 ans	1 445	49,1	1 495	50,9	2 940	15,2
15-19 ans	520	46,2	605	53,8	1 125	5,8
20-24 ans	460	49,7	465	50,3	925	4,8
25-29 ans	475	52,2	435	47,8	910	4,7
30-34 ans	570	50,9	550	49,1	1 120	5,8
35-44 ans	1 650	50,7	1 605	49,3	3 255	16,9
45-54 ans	1 730	49,6	1 760	50,4	3 490	18,1
55-64 ans	1 225	49,7	1 240	50,3	2 465	12,8
65-69 ans	480	51,3	455	48,7	935	4,8
70-74 ans	420	52,8	375	47,2	795	4,1
75 ans et +	760	56,9	575	43,1	1 335	6,9

La Côte-de-Gaspé	9 440	50,9	9 105	49,1	18 545	100,0
0-14 ans	1 455	49,7	1 470	50,3	2 925	15,8
15-19 ans	610	46,0	715	54,0	1 325	7,1
20-24 ans	470	50,0	470	50,0	940	5,1
25-29 ans	390	52,3	355	47,7	745	4,0
30-34 ans	550	53,1	485	46,9	1 035	5,6
35-44 ans	1 720	50,7	1 675	49,3	3 395	18,3
45-54 ans	1 625	49,1	1 685	50,9	3 310	17,8
55-64 ans	1 070	51,7	1 000	48,3	2 070	11,2
65-69 ans	455	52,0	420	48,0	875	4,7
70-74 ans	415	53,9	355	46,1	770	4,2
75 ans et +	680	59,1	470	40,9	1 150	6,2
La Haute-Gaspésie	6 445	50,7	6 280	49,4	12 720	100,0
0-14 ans	935	47,9	1 015	52,1	1 950	15,3
15-19 ans	405	48,8	425	51,2	830	6,5
20-24 ans	320	48,1	345	51,9	665	5,2
25-29 ans	270	50,5	265	49,5	535	4,2
30-34 ans	355	51,8	330	48,2	685	5,4
35-44 ans	1 035	50,9	1 000	49,1	2 035	16,0
45-54 ans	1 110	48,8	1 165	51,2	2 275	17,9
55-64 ans	775	49,5	790	50,5	1 565	12,3
65-69 ans	330	52,0	305	48,0	635	5,0
70-74 ans	320	53,8	275	46,2	595	4,7
75 ans et +	565	60,4	370	39,6	935	7,4
Bonaventure	9 325	51,0	8 940	48,9	18 270	100,0
0-14 ans	1 540	50,2	1 530	49,8	3 070	16,8
15-19 ans	590	48,4	630	51,6	1 220	6,7
20-24 ans	390	47,6	430	52,4	820	4,5
25-29 ans	445	53,0	395	47,0	840	4,6
30-34 ans	505	52,6	455	47,4	960	5,3
35-44 ans	1 525	50,9	1 470	49,1	2 995	16,4
45-54 ans	1 485	49,5	1 515	50,5	3 000	16,4
55-64 ans	1 155	49,3	1 190	50,7	2 345	12,8
65-69 ans	425	50,0	425	50,0	850	4,7
70-74 ans	415	55,3	335	44,7	750	4,1
75 ans et +	865	60,1	575	39,9	1 440	7,9
Avignon	7 765	50,9	7 505	49,1	15 270	100,0
0-14 ans	1 390	48,5	1 475	51,5	2 865	18,8
15-19 ans	535	49,1	555	50,9	1 090	7,1
20-24 ans	390	47,6	430	52,4	820	5,4
25-29 ans	380	51,0	365	49,0	745	4,9
30-34 ans	420	52,2	385	47,8	805	5,3
35-44 ans	1 340	52,2	1 225	47,8	2 565	16,8
45-54 ans	1 205	49,9	1 210	50,1	2 415	15,8
55-64 ans	795	49,7	805	50,3	1 600	10,5
65-69 ans	330	52,0	305	48,0	635	4,2
70-74 ans	325	52,4	295	47,6	620	4,1
75 ans et +	655	58,2	470	41,8	1 125	7,4

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	265	210	475	55,8	0,5

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

Tableau A — Population anglophone, par sexe et par MRC, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2001

	Total	Hommes	Femmes
Avignon	2 260	1 065	1 190
Bonaventure	2 525	1 260	1 265
Côte-de-Gaspé	1 845	960	885
Haute-Gaspésie	50	35	20
Îles-de-la-Madeleine	710	370	340
Rocher-Percé	1 425	715	710
TOTAL RÉGION	8 815	4 405	4 410

Source : Statistique Canada. *Recensement 2001*.

Note : Étant donné que les nombres font l'objet d'arrondissement aléatoire,
il est possible que les totaux ne soient pas égaux à la somme des colonnes.

TABLEAU B — Répartition de la population féminine anglophone selon l'âge
MRC Avignon, Bonaventure, Le Rocher-Percé et La Côte-de-Gaspé, 2001

	Total 4 MRC	%	Avignon		Bonaventure		Le Rocher-Percé		La Côte-de-Gaspé	
Femmes total	4 055	100	1 190	29,3%	1 265	31,2%	710	17,5%	885	21,8%
0-4	170	4,2	75		40		30		25	
5-9	265	6,5	110		90		50		25	
10-14	265	6,5	140		80		20		30	
15-19	300	7,4	115		85		45		55	
20-24	185	4,6	55		60		20		40	
25-29	145	3,6	70		30		30		15	
30-34	220	5,4	65		65		35		55	
35-39	240	5,9	90		50		30		70	
40-44	300	7,4	95		80		45		80	
45-49	325	8,0	65		120		60		70	
50-54	365	9,0	70		120		80		95	
55-59	245	6,0	60		70		45		65	
60-65	195	4,8	35		65		55		40	
65-74	420	10,4	85		170		65		95	
75 +	425	10,5	50		145		100		130	

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

Note : Étant donné que les nombres font l'objet d'arrondissement aléatoire, il est possible que les totaux ne soient pas égaux à la somme des colonnes.

TABLEAU C — Répartition des femmes anglophones de 15 ans et plus selon leur revenu moyen total, par tranche de revenu - MRC Avignon, Bonaventure, Le Rocher-Percé et La Côte-de-Gaspé, 2000

	Total 4 MRC	Avignon	Bonaventure	Le Rocher-Percé	La Côte-de-Gaspé
Nombre total de femmes	3 355	870	1 060	615	805
Sans revenu	340	75	100	90	65
Avec revenu	3 015	790	960	525	735
Moins de 9 999 \$	1 230	275	385	255	310
De 10 000 \$ à 19 999 \$	1 060	280	335	195	240
De 20 000 \$ à 34 999 \$	450	165	150	40	100
De 35 000 \$ à 59 999 \$	245	65	90	30	75
60 000 et +	20	-	10	-	10
Revenu moyen \$	14 928	15 744	15 079	12 142	15 840
Revenu médian \$	11 862	12 648	11 908	10 500	12 790

Source : Statistique Canada. *Recensement 2001*.

Note : Étant donné que les nombres font l'objet d'arrondissement aléatoire, il est possible que les totaux ne soient pas égaux à la somme des colonnes.

- : Valeur 0.

Tableau D — Population indienne inscrite selon le sexe, le type de résidence et le groupe, région Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, 2002

	Population	Hommes	Femmes	Femmes	Femmes sur réserve	Hommes sur réserve	Femmes sur réserve	Hommes sur réserve	Hommes Femmes sur réserve
	Total	Nombre		%	Nombre		%		Nombre
Gespeg (hors réserve)	483	220	263	54	2	-	100	-	2
Gesgapegiag	1 158	569	589	51	245	288	46	54	533
Listuguj	3 112	1 477	1 635	53	897	930	49	51	1 827
Total région	4 753	2 266	2 487	52	1 144	1 218	48	52	2 362
Total Québec	65 496	31 612	33 884	52	22 962	22 752	50	50	45 714

Source : Ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence*, 2002, DGÎM, mars 2003,

QC-3620-020-FF-A1

- : Valeur 0.

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001

	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	18 210	100,0	1 267 815	100,0
Familles biparentales	13 335	73,2	932 225	73,5
1 enfant	6 465	48,5	377 290	40,5
2 enfants	5 185	38,9	393 080	42,2
3 enfants ou plus	1 685	12,6	161 850	17,4
Familles monoparentales	4 870	26,7	335 595	26,5
Chef féminin	3 960	81,3	267 570	79,7
1 enfant	2 585	65,3	167 550	62,6
2 enfants	1 090	27,5	75 930	28,4
3 enfants ou plus	275	6,9	24 085	9,0
Chef masculin	905	18,6	68 025	20,3
1 enfant	685	75,7	45 780	67,3
2 enfants	195	21,5	17 705	26,0
3 enfants ou plus	25	2,8	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**Tableau E — Proportion des emplois selon leur durée, par sexe,
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001**

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
%			

Durée d'emploi				
49 à 52 semaines	49	51	66	61
Moins de 49 semaines	51	49	31	36

Source : Statistique Canada. Recensement 2001, compilation effectuée par Emploi-Québec,
Direction régionale GÎM.

TABEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine	49,0	40,2	18,0	58,5	43,1	26,3
15-19 ans	22,4	17,2	23,1	25,5	18,7	27,5
20-29 ans	67,0	52,7	22,2	70,2	47,5	32,7
30-44 ans	77,7	64,9	16,6	83,5	62,9	24,4
45 ans et +	33,4	27,5	18,1	48,4	35,9	25,9
Les Îles-de-la-Madeleine	58,3	47,2	19,1	68,7	57,5	16,3
15-19 ans	24,6	23,2	11,8	27,4	26,2	8,7
20-29 ans	75,2	57,9	24,2	85,0	68,2	20,9
30-44 ans	85,7	73,1	15,4	90,2	78,5	12,3
45 ans et +	40,8	31,7	23,1	59,1	47,7	19,9
Le Rocher-Percé	45,0	35,0	22,0	54,0	34,5	36,1
15-19 ans	19,0	12,4	35,0	20,0	12,5	37,5
20-29 ans	57,1	41,8	26,7	63,2	38,3	39,3
30-44 ans	75,7	61,2	18,6	80,4	50,0	37,5
45 ans et +	29,7	22,5	24,2	44,6	29,1	34,1
La Côte-de-Gaspé	50,6	43,1	14,6	58,9	48,0	18,7
15-19 ans	31,0	27,6	8,3	26,4	20,3	23,1
20-29 ans	66,1	54,6	18,2	68,6	53,8	21,6
30-44 ans	79,4	68,4	13,6	82,0	68,1	16,9
45 ans et +	34,4	29,2	16,0	49,7	40,5	18,5
La Haute-Gaspésie	42,3	33,7	20,2	56,1	37,6	33,0
15-19 ans	16,5	10,1	38,5	28,7	19,5	32,0
20-29 ans	63,4	52,0	17,9	72,6	43,4	41,5
30-44 ans	66,4	50,0	24,7	81,0	55,6	30,4
45 ans et +	30,2	25,5	16,0	45,1	30,9	32,8
Bonaventure	48,6	40,8	16,2	55,1	40,9	25,7
15-19 ans	21,4	14,3	33,3	22,6	15,8	30,0
20-29 ans	78,0	61,6	22,7	65,4	43,2	34,0
30-44 ans	78,5	66,3	15,7	83,5	62,9	24,3
45 ans et +	31,5	27,5	12,5	44,9	34,1	23,9
Avignon	50,6	42,0	17,0	61,4	43,9	28,6
15-19 ans	20,3	15,3	25,0	30,6	20,4	33,3
20-29 ans	63,9	49,7	23,4	73,2	45,1	38,3
30-44 ans	78,6	67,6	14,7	85,4	62,7	26,5
45 ans et +	36,9	30,6	16,8	51,0	37,3	26,5

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine								
15-19 ans	--	--	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	40,4	50,0	55,6	53,3	46,4	41,1	49,0	43,5
30-44 ans	52,5	58,9	62,6	67,7	58,7	63,4	63,5	61,6
45 ans et +	25,0	20,2	23,9	28,1	32,2	33,0	35,1	36,8

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	1 275 730	72,1	494 225	27,9	1 768 495	86,6	274 640	13,4
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	15 665	76,2	4 895	23,8	21 680	88,4	2 845	11,6

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, 2001

	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	19 845	100,0	22 875	100,0	46,5	46,2
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	1 035	5,2	1 760	7,7	37,0	32,8
Affaires, finance et administration	3 980	20,1	970	4,2	80,4	71,8
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	395	2,0	270	1,2	59,4	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	3 220	16,2	540	2,4	85,6	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	370	1,9	170	0,7	68,5	64,1
Sciences naturelles et appliquées	265	1,3	1 365	6,0	16,3	21,9
Santé	2 115	10,7	680	3,0	75,7	77,9
Personnel professionnel des soins de santé	255	1,3	220	1,0	53,7	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	835	4,2	130	0,6	86,5	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	565	2,8	205	0,9	73,4	78,3
Personnel de soutien des services de santé	455	2,3	120	0,5	79,1	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	2 620	13,2	1 015	4,4	72,1	66,5
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	540	2,7	365	1,6	59,7	54,7
Personnel enseignant	1 180	5,9	550	2,4	68,2	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	920	4,6	105	0,5	89,8	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	440	2,2	385	1,7	53,3	53,1
Vente et services	6 385	32,2	3 565	15,6	64,2	54,4
Personnel de supervision de la vente et des services	125	0,6	155	0,7	44,6	49,8
Personnel de la vente et des services	3 930	19,8	2 425	10,6	61,8	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	1 565	7,9	575	2,5	73,1	62,3
Personnel des services de protection	105	0,5	395	1,7	21,0	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	675	3,4	35	0,2	95,1	90,4
Métiers, transports et machinerie	370	1,9	6 325	27,7	5,5	7,3
Primaire	460	2,3	4 005	17,5	10,3	20,9
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	150	0,8	465	2,0	24,4	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	225	1,1	3 075	13,4	6,8	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	95	0,5	485	2,1	16,4	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	1 125	5,7	1 820	8,0	38,2	34,0
Travailleuses et travailleurs non classés	1 040	5,2	1 005	4,4	50,9	49,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	2,1	2,1	5,2	4,8	5,0	5,2	7,5	7,8
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1,4	1,4	5,1	4,9	3,1	2,8	7,6	6,9
Les Îles-de-la-Madeleine	1,3	1,5	5,0	3,0	2,3	1,9	8,5	6,6
Le Rocher-Percé	1,1	1,4	4,2	4,7	2,9	2,1	6,6	7,2
La Côte-de-Gaspé	1,4	1,0	4,3	4,2	3,2	2,3	7,1	6,9
La Haute-Gaspésie	1,3	1,8	6,8	5,0	3,6	2,6	8,4	6,9
Bonaventure	1,3	1,6	5,1	5,1	4,0	2,7	7,7	6,1
Avignon	1,8	1,0	6,1	7,7	2,9	5,3	8,0	7,4

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e à la 13 ^e année	Études post- secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine					
Femmes	24,2	37,3	31,9	6,6	100,0
15-19 ans	3,2	66,8	29,9	—	100,0
20-29 ans	5,0	25,9	57,4	10,9	100,0
30-44 ans	8,9	38,1	42,8	10,4	100,0
45-54 ans	17,0	44,3	30,5	7,9	100,0
55-64 ans	36,5	36,2	23,0	4,3	100,0
65 ans et +	64,9	24,7	9,0	1,2	100,0
Hommes	28,2	36,1	30,2	5,5	100,0
15-19 ans	10,6	65,3	23,7	—	100,0
20-29 ans	12,3	34,2	48,4	5,3	100,0
30-44 ans	14,7	38,0	40,2	7,4	100,0
45-54 ans	19,4	42,0	30,7	7,7	100,0
55-64 ans	42,6	27,7	23,5	6,6	100,0
65 ans et +	70,1	18,6	9,3	1,5	100,0
Le Québec					
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.

— : Donnée infime.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	49,0	40,2	18,1	58,5	43,2	26,3
Moins d'une 9^e année	16,2	11,0	32,3	32,4	18,6	42,8
15-19 ans	10,5	--	--	45,1	23,9	40,6
20-29 ans	43,5	19,6	40,0	67,0	33,9	54,7
30-44 ans	44,4	28,8	39,6	60,6	34,0	44,4
45 ans et +	12,3	8,6	31,3	24,5	14,8	39,5
9^e à 13^e année	46,0	34,3	25,5	60,0	43,4	27,7
15-19 ans	17,5	13,8	20,0	19,9	15,1	23,0
20-29 ans	54,0	35,4	32,8	68,9	43,6	36,3
30-44 ans	71,5	52,9	25,9	80,6	58,7	26,9
45 ans et +	37,7	28,4	24,0	58,7	43,6	26,3
Études postsecondaires partielles	69,7	60,4	13,5	75,9	58,4	22,9
15-19 ans	35,8	27,9	20,3	33,3	25,2	20,8
20-29 ans	72,0	57,5	21,4	68,3	51,5	28,6
30-44 ans	85,5	76,2	11,0	91,8	71,9	21,7
45 ans et +	58,1	51,8	10,2	72,7	55,4	22,5
Grade universitaire	86,2	82,3	4,8	86,6	84,0	2,7
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	94,0	85,0	7,4	93,8	79,2	8,9
30-44 ans	97,1	94,5	1,7	98,1	94,9	1,3
45 ans et +	71,1	67,5	2,9	78,8	77,4	2,2
Les Îles-de-la-Madeleine	58,2	47,2	18,9	68,7	57,5	16,3
Moins d'une 9^e année	26,2	18,9	28,0	47,3	35,8	24,2
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	33,3	33,3	100,0*	100,0*	73,3	20,0
30-44 ans	65,6	56,3	23,8	78,4	56,8	20,7

45 ans et +	21,1	14,2	32,7	38,1	29,1	24,7
9^e à 13^e année	58,5	41,5	29,0	69,8	57,5	17,6
15-19 ans	17,8	17,8	--	17,7	17,7	--
20-29 ans	77,8	55,6	14,3	79,1	58,1	23,5
30-44 ans	79,5	57,3	26,9	87,9	75,8	13,8
45 ans et +	53,0	32,5	35,0	72,4	57,1	21,2
Études postsecondaires partielles	76,9	66,5	13,5	83,4	72,2	13,0
15-19 ans	37,0	33,3	20,0	47,4	47,4	22,2
20-29 ans	79,8	57,1	26,9	82,6	76,1	15,8
30-44 ans	92,2	83,8	9,2	95,1	86,1	9,5
45 ans et +	64,6	59,3	9,6	75,9	62,0	17,1
Grade universitaire	91,2	88,2	3,2	90,6	90,6	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	92,3	69,2	--	100,0*	80,0	--
30-44 ans	100,0*	97,4	--	91,3	95,7	--
45 ans et +	82,4	76,5	--	88,0	88,0	--

Le Rocher-Percé	45,0	35,1	22,2	54,0	34,5	36,2
Moins d'une 9^e année	17,4	10,9	37,2	31,0	13,5	56,4
15-19 ans	--	--	--	31,2	18,8	60,0
20-29 ans	31,3	12,5	40,0	63,0	22,2	70,6
30-44 ans	45,5	29,1	36,0	64,6	28,0	56,6
45 ans et +	13,4	8,9	34,0	21,6	9,8	54,5
9^e à 13^e année	41,4	28,6	30,9	57,5	36,8	36,0
15-19 ans	17,3	10,7	38,5	16,9	13,0	23,1
20-29 ans	46,8	34,0	31,8	62,7	38,8	38,1
30-44 ans	68,1	49,7	26,9	78,4	48,1	37,8
45 ans et +	30,0	19,2	37,2	55,2	36,5	34,6
Études postsecondaires partielles	67,7	56,7	16,0	72,9	50,0	31,4
15-19 ans	30,4	21,7	28,6	18,5	7,4	60,0
20-29 ans	64,0	47,0	23,4	59,1	43,2	32,7
30-44 ans	86,3	74,2	14,0	86,5	57,4	36,1
45 ans et +	53,6	48,2	11,2	76,8	56,1	25,4
Grade universitaire	86,7	82,7	5,9	85,7	82,9	3,3
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	73,3	53,3	27,3	72,7	72,7	25,0
30-44 ans	97,6	97,6	--	100,0*	91,7	--
45 ans et +	86,8	84,2	6,1	80,0	77,1	--

La Côte-de-Gaspé	50,6	43,1	14,7	58,9	48,0	18,7
Moins d'une 9^e année	11,6	8,3	30,8	27,9	18,4	34,0
15-19 ans	--	--	--	43,8	18,8	42,9
20-29 ans	--	--	--	50,0	42,9	42,9
30-44 ans	--	36,0	20,0	51,0	37,3	30,8
45 ans et +	9,5	5,9	34,5	22,1	14,7	33,3
9^e à 13^e année	48,2	37,0	22,9	57,6	44,2	22,9
15-19 ans	24,6	23,2	--	16,7	14,4	13,3
20-29 ans	51,2	34,1	28,6	67,3	44,9	36,4
30-44 ans	69,9	51,9	26,6	74,2	57,2	23,7
45 ans et +	40,3	30,9	21,6	59,1	47,6	21,1
Études postsecondaires partielles	70,8	63,7	10,6	77,2	65,0	15,5
15-19 ans	45,7	37,0	14,3	42,5	32,5	23,5
20-29 ans	70,4	59,1	18,5	66,7	55,9	17,7
30-44 ans	89,4	81,9	7,1	93,5	80,0	15,0
45 ans et +	60,7	54,8	7,8	73,9	61,2	16,4
Grade universitaire	80,5	78,1	2,9	91,7	90,0	1,8

15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	100,0*	90,0	10,0	100,0*	100,0*	--
30-44 ans	96,0	96,0	--	100,0*	95,6	4,4
45 ans et +	63,2	61,4	--	85,5	85,5	--

La Haute-Gaspésie	42,4	33,7	20,4	56,1	37,6	32,9
Moins d'une 9^e année	15,4	10,6	31,4	38,1	18,8	50,7
15-19 ans	--	--	--	50,0	27,8	33,3
20-29 ans	72,7	45,5	25,0	69,7	30,3	69,6
30-44 ans	28,8	13,5	46,7	58,1	29,7	48,8
45 ans et +	10,7	8,0	25,0	27,5	14,2	48,5
9^e à 13^e année	44,7	31,3	30,0	60,6	41,1	32,6
15-19 ans	18,9	11,3	40,0	22,4	12,2	45,5
20-29 ans	38,6	18,2	52,9	71,4	45,7	36,0
30-44 ans	69,7	45,0	35,5	87,5	60,2	29,9
45 ans et +	38,9	31,8	18,2	57,0	39,8	31,1
Études postsecondaires partielles	60,3	53,9	11,8	71,9	53,5	25,7
15-19 ans	19,0	9,5	--	25,0	20,0	--
20-29 ans	72,7	74,5	5,0	70,5	45,5	35,5
30-44 ans	76,7	66,7	15,9	92,1	66,3	25,6
45 ans et +	47,9	43,6	10,7	64,8	48,1	24,3
Grade universitaire	88,5	82,0	7,4	78,6	76,2	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	100,0*	92,9	--	150,0*	100,0*	--
30-44 ans	100,0*	100,0*	--	100,0*	100,0*	--
45 ans et +	64,0	60,0	12,5	62,5	62,5	--

Bonaventure	48,7	40,8	16,2	55,1	41,0	25,7
Moins d'une 9^e année	12,8	8,7	32,5	24,1	12,9	46,4
15-19 ans	--	--	--	83,3	33,3	80,0
20-29 ans	125,0*	--	40,0	41,7	25,0	--
30-44 ans	45,8	16,7	63,6	53,8	25,6	61,9
45 ans et +	8,8	7,1	24,0	18,5	11,0	38,9
9^e à 13^e année	44,1	35,9	19,0	54,8	40,1	26,8
15-19 ans	13,4	11,0	18,2	22,1	16,8	19,0
20-29 ans	18,9	11,3	40,0	22,4	12,2	45,5
30-44 ans	74,7	61,3	17,9	76,2	56,6	24,8
45 ans et +	35,3	28,9	16,5	52,8	40,8	22,7
Études postsecondaires partielles	70,1	58,9	15,7	73,5	56,1	23,5
15-19 ans	34,5	24,1	60,0	18,8	12,5	33,3
20-29 ans	77,5	59,6	24,6	70,2	52,4	28,8
30-44 ans	82,6	70,3	14,9	92,4	71,5	22,6
45 ans et +	56,6	51,1	9,7	68,3	51,5	21,7
Grade universitaire	83,0	82,0	2,4	81,8	77,9	3,2
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	100,0*	100,0*	--	88,9	55,6	25,0
30-44 ans	91,1	88,9	--	96,0	92,0	--
45 ans et +	56,3	56,3	--	74,4	74,4	6,3

Avignon	50,6	41,9	17,1	61,4	43,9	28,6
Moins d'une 9^e année	14,4	9,6	33,3	29,2	18,1	39,3
15-19 ans	--	--	--	36,4	18,2	--
20-29 ans	--	--	--	72,7	18,2	87,5
30-44 ans	52,9	29,4	66,7	58,6	37,9	35,3
45 ans et +	11,0	8,2	33,3	23,8	15,1	35,1
9^e à 13^e année	44,1	33,9	23,6	63,7	44,3	30,5

15-19 ans	14,5	10,5	27,3	24,6	15,4	37,5
20-29 ans	53,7	34,1	36,4	75,9	50,0	31,8
30-44 ans	69,6	52,0	24,1	84,2	57,5	31,7
45 ans et +	37,8	31,8	18,3	61,3	45,2	26,2
Études postsecondaires partielles	70,1	61,0	12,9	77,2	55,2	28,6
15-19 ans	36,4	30,3	- -	52,4	38,1	- -
20-29 ans	69,5	54,9	24,6	68,6	44,2	40,7
30-44 ans	82,7	76,9	7,0	90,8	67,4	24,2
45 ans et +	64,9	54,1	12,5	75,6	54,3	29,0
Grade universitaire	92,7	84,1	7,9	85,7	81,4	6,7
15-19 ans	- -	- -	- -	- -	- -	- -
20-29 ans	92,9	92,9	15,4	100,0*	77,8	- -
30-44 ans	100,0*	90,2	9,8	100,0*	96,0	- -
45 ans et +	82,1	71,4	- -	75,7	70,3	7,1

- - : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
Le Québec	23 282	34 705	67,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	18 621	26 330	70,7
Les Îles-de-la-Madeleine	18 507	27 564	67,1
Le Rocher-Percé	18 002	23 735	75,8
La Côte-de-Gaspé	21 410	29 230	73,2
La Haute-Gaspésie	17 354	24 028	72,2
Bonaventure	17 514	28 097	62,3
Avignon	18 183	24 503	74,2

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2001

	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	3 420	8,4	212 220	7,1
Moins de 9 999	13 570	33,5	832 815	27,8
10 000 à 19 999	12 560	31,0	797 565	26,6
20 000 à 34 999	6 905	17,0	655 480	21,8
35 000 à 59 999	3 425	8,5	396 510	13,2
60 000 et +	650	1,6	106 325	3,5
Revenu moyen	17 010 \$		21 286 \$	
HOMMES				
Sans revenu	1 955	5,0	113 880	4,0
Moins de 9 999	8 635	22,1	516 025	18,2
10 000 à 19 999	9 735	24,9	513 380	18,1
20 000 à 34 999	9 655	24,7	684 550	24,2
35 000 à 59 999	6 680	17,1	667 065	23,6
60 000 et +	2 450	6,3	336 545	11,9
Revenu moyen	25 376 \$		33 117 \$	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

Tableau F — Proportion des prestataires de la sécurité du revenu, par groupe d'âge, région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 1999 et 2003

Âge	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine				Québec	
	Femmes		Hommes		Femmes	Hommes
	Fév. 1999	Oct. 2003	Fév. 1999	Oct. 2003	Oct. 2003	Oct. 2003
	%					
18 à 24	n/d	10,0	n/d	8,6	11,0	9,4
25 à 29	n/d	7,7	n/d	6,8	9,3	8,6
30 à 34		7,7		7,7	9,5	9,6
30 à 44	37,9		34,0			
35 à 44		24,0		21,0	23,0	26,0
45 à 49	23,0	28,0	24,0	27,0	24,0	25,0
55 et +	15,0	22,0	21,0	28,0	23,0	21,0

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Statistiques mensuelles sur les prestataires de la Sécurité du Revenu, février 1999 et octobre 2003*, ASAI 5855-R11, ASAI 584S

**Tableau G — Caractéristiques des prestataires de la sécurité du revenu,
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 1999 et 2003**

	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine		Québec	
	Février 1999	Octobre 2003	Février 1999	Octobre 2003
Nombre de ménages	8 257	6 425	n/d	348 934
Nombre d'adultes	10 186	7 646	468 625	391 851
Nombre de personnes à charge	3 794	2 017	n/d	134 411
Nombre de femmes	5 052	3 724	n/d	197 950
% de femmes	49,6	48,7	51,7	50,5
% de femmes prestataires Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sur l'ensemble du Québec	2,1	1,9	n/d	n/d
Poids démographique sur l'ensemble du Québec	1,4%	1,3%	n/d	n/d
% femmes monoparentales sur l'ensemble des femmes prestataires	23,5%	19,0%	29,1%	24,0%

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Statistiques mensuelles sur les prestataires de la Sécurité du revenu, février 1999 et octobre 2003*, ASAI 5855-R11, ASAI 584S

Tableau H — Niveau élevé à l'indice de détresse psychologique selon le sexe ou l'âge, population de 15 ans et plus, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 1987, 1992-1993 et 1998, Québec 1998

	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine			Québec
	1987	1992-1993	1998	
	%			
Sexe				
Hommes	16,7	21,6 ²	15,6	17,3
Femmes	25,3	28,7	24,1	22,8
Groupe d'âge				
15-24	23,1 ¹	34,2	31,6	28,2
25-44	20,7	26,5 ²	17,6	20,2
45-64	21,5	22,2	18,4	19,2
65 ans et plus	16,7 *	13,7 *	12,7 **	10,7
Total	21,2	25,2 ²	19,8	20,1

1 Différence statistiquement significative entre la proportion de 1987 et celle de 1992-1993.

2 Différence statistiquement significative entre la proportion de 1992-1993 et celle de 1998.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %, interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation > 25 %, estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Sources : Santé Québec, enquête Santé Québec 1987 et Enquête sociale et de santé 1992-1993.

Institut de la statistique du Québec, Enquête sociale et de santé 1998.

Tableau tiré du Rapport régional Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine de l'*Enquête sociale et de santé 1998*, p. 338

Tableau I — Victimes de violence conjugale selon le sexe et la région, Québec 2001

	Nombre			Pourcentage		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
	%					
Bas-Saint-Laurent	285	44	329	87	13	100
Saguenay–Lac-Saint-Jean	361	70	431	84	16	100
Capitale-Nationale	945	132	1 077	88	12	100
Mauricie	344	81	425	81	19	100
Estrie	334	56	390	86	14	100
Montréal	5 474	972	6 446	85	15	100
Outaouais	748	238	986	76	24	100
Abitibi–Témiscamingue	242	44	286	85	15	100
Côte-Nord	204	32	236	86	14	100
Nord-du-Québec	157	35	192	82	18	100
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	195	30	225	87	13	100
Chaudière-Appalaches	334	52	386	87	14	100
Laval	617	131	748	83	18	100
Lanaudière	588	80	668	88	12	100
Laurentides	685	89	774	89	12	100
Montréal	2 129	406	2 535	84	16	100
Centre-du-Québec	335	56	391	86	14	100
Total	13 977	2 548	16 525	85	15	100

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire

TABEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ensemble du Québec, 2003

	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine		Québec	
	Femmes	Total	Femmes	Femmes
	Nombre		%	
Assemblée Nationale du Québec	1	3	33,3	30
Fonction publique-cadres	16	58	27,6	28
Conférence administrative régionale (CAR)	12	48	25,0	0
Mairies	3	43	7,0	11
Conseils municipaux	68	263	25,9	24
MRC (préfets)	1	6	16,7	12
Commissions scolaires				
— Assemblée des commissaires	25	62	40,3	53
— Présidence	1	4	25,0	42
Cégeps	5	18	27,8	36
Universités (Bas-Saint-Laurent)	6	14	42,9	27
Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)				
— Conseil d'administration	6	13	46,2	46
— Forum de la population	7	18	38,9	52
Établissements de la santé et des services sociaux	56	145	38,6	44
Conseil régional de développement (CRD)				
— Conseil d'administration	9	48	18,8	28
— Comité exécutif	1	7	14,3	27
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	5	16	31,3	42
Association touristiques régionale (ATR)	1	4	25,0	33
Conseil régional de la culture (CRC)	5	9	55,6	41
Unité régionale des loisirs et sports (URLS)	1	11	9,1	27
Forum Jeunesse	3	12	25,0	53
Conseil régional de l'environnement (CRE)	4	9	44,4	30
Fédération des caisses populaires (BSL-GÎM)	3	15	20,0	20
Syndicats				
— UPA	2	15	13,3	14
— CSN	3	7	42,9	28
Centres locaux de développement	28	119	23,5	27

Source : Compilation effectuée par le bureau régional de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, Conseil du statut de la femme, novembre 2003.

BIBLIOGRAPHIE

EMPLOI-QUÉBEC. *Bulletin annuel - Le marché du travail - Région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2002*».

EMPLOI-QUÉBEC. *Bulletin régional sur le marché du travail, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, 3^e trimestre 2003, volume 8, numéro 3.

EMPLOI-QUÉBEC. Communiqué du 17 décembre 2003, Gaspé.

EMPLOI-QUÉBEC. *Plan d'action régional 2003-2004, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, adopté par le Conseil régional des partenaires du marché du travail, le 10 février 2003.

EMPLOI-QUÉBEC, DIRECTION RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE. *Rapport annuel de gestion 2002-2003*.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Violence conjugale, Statistiques 2000*, Québec, 2001, adresse Web : [http // www.msp.gouv.qc.ca / stats /](http://www.msp.gouv.qc.ca/stats/).

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC. *Portrait statistique régional de la population avec incapacité, Évaluation de l'intégration sociale des personnes handicapées – Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, 2003.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROGRAMMATION. *Politique régionale de soutien à domicile*, 2001.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROGRAMMATION. *Vers un réseau de services intégrés, personnes âgées en perte d'autonomie*, 2001.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Enquête sociale et de santé 1998, Rapport régional Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, décembre 2002.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Être proche en dépit de cette maladie qui les éloigne*, février 2002.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Planification des naissances et MTS : les services requis dans les CLSC*, [Sylvie St-Yves et autres], novembre 2001.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Rompre avec l'abus ? Étude sur les abus vécus par les personnes âgées en perte d'autonomie*, mai 2002.

STATISTIQUES Canada. *Recensement 2001, Population of English-speaking females – Avignon to La Côte-de-Gaspé*, CASA.

SOCIÉTÉ RADIO-Canada. Bulletin d'information, 7 janvier 2004.